

Parti Socialiste

Congrès national de Nantes

17, 18 et 19 juin 1977

Sommaire

Roger Fajardie	1
Le président (Pierre Guidoni).....	1
Jean-Claude Colliard	2
Denise Cacheux.....	8
Jean-Claude Colliard	9
Pierre Mauroy.....	9
Christiane Henriette (Hauts-de-Seine)	10
Marie-Thérèse Eyquem	11
Georges Mingodot.....	12
Raymond Vaillant.....	13
Edith Cresson	13
Patrick Weill.....	16
Le Guen (Paris)	19
Pierre Mauroy.....	20
Guy Penne	21
Raymond Vaillant.....	22
Laurent Fabius.....	23
Raymond Vaillant.....	29
Christian Pierre (Val-de-Marne)	30
Michel Rocard	34

Séance du samedi 18 juin 1977 (matinée)

Roger Fajardie

Le secrétariat vous propose, pour présider la séance de ce matin, notre camarade Pierre Guidoni, assisté de Jean-Marc Ayrault, Loire Atlantique, de Jean Oehler, Bas-Rhin, de Nelly Commergnat Creuse et Guy Baillet, nouveau maire de Langres, Haute-Marne.

Le président (Pierre Guidoni)

Chers camarades, la séance est ouverte. Comme vous le savez, hier soir, la Commission des résolutions, élue par le Congrès, a tenu sa première séance.

Il a été convenu que sur l'ensemble des points qui avaient été évoqués comme formant l'essentiel du débat politique, la discussion devait avoir lieu aujourd'hui, essentiellement cet après-midi, devant l'ensemble des délégués et, par conséquent, à cette tribune.

Mais nous avons aussi, et vous vous en souvenez, après vos discussions dans les fédérations et dans les sections, à traiter d'un certain nombre de

modifications statutaires qui avaient été proposées en temps utile à l'appréciation des militants.

Une sous-Commission de la Commission des résolutions a donc été formée et elle a travaillé hier dans la nuit, pendant que la plupart d'entre vous assistait au concert de Mikis Théodorakis, et, pour surcroît de disgrâce, s'est remise au travail tôt ce matin.

Elle est donc en état de rapporter devant vous le résultat des propositions statutaires qui ont été faites et sur lesquelles, tout au moins sur un certain nombre d'entre elles, le Parti doit être appelé à se prononcer par des votes.

Je passe la parole au rapporteur de la Commission, Jean-Claude Colliard.

Jean-Claude Colliard

Chers camarades, comme Pierre Guidoni vient de vous le dire, nous avons donc travaillé hier soir et ce matin sur l'ensemble des propositions de modifications des statuts qui ont été déposées lors de la préparation de ce Congrès.

Il est bien évident que l'essentiel de ce Congrès n'est pas la modification des statuts. Néanmoins, la procédure comme il est normal, était ouverte et un certain nombre de propositions ont été faites de manière à améliorer les statuts, dont nous nous sommes dotés ensemble lors du Congrès de Suresnes.

La dite Commission s'est saisie des textes qui avaient été publiés par "Le poing et la rose" et dont vous avez eu connaissance, et ceux, d'autre part, qui ont été envoyés par les sections des fédérations ou certains camarades et qui, pour certains, n'avaient pu être publiés.

A l'examen de l'ensemble de ces textes, la Commission s'est mise d'accord à l'unanimité pour les diviser en trois séries :

Il s'agit, d'une part, de textes renvoyés à diverses instances et dont nous estimons qu'ils posent des problèmes mais qu'on ne peut pas trancher en l'état actuel des choses.

Deuxièmement, il s'agit de textes qui sont présentés à l'unanimité par la Commission et qui, donc, doivent être soumis au vote.

Troisièmement, il s'agit de textes dont la Commission s'est saisie, qu'elle a retenus, mais sur lesquels l'unanimité ne s'est pas faite et sur lesquels, donc, c'est au Congrès qu'il appartient de trancher.

Je voudrais rapidement vous donner l'indication du contenu de ces trois paquets de textes.

Tout d'abord, en ce qui concerne les textes renvoyés, il y avait là une série de problèmes dont certains, à notre sens, ne relevaient pas du débat statutaire et dont d'autres méritaient d'être examinés par d'autres instances que la nôtre.

Il y a, d'abord, une série de problèmes qui, en réalité, même s'ils prennent l'apparence de textes statutaires, touchent au fond du débat politique et doivent donc être inclus dans la discussion politique du Congrès.

C'est, en particulier, les propositions relatives à la liberté d'expression et à la discipline, notamment la proposition émanant de la section du Lycée Paul Valéry ; ce sont les diverses propositions sur le cumul des mandats. Nous pensons que ce problème doit être examiné. Vous savez que dans les motions en

présence, il y a l'indication d'une convention qui pourra être consacrée à cette question, donc je crois qu'il ne faut pas anticiper maintenant sur ce débat qui est, au fond, un débat politique.

Il y a, ensuite, le problème des modalités de choix et des caractéristiques des secrétaires nationaux. Il y a deux propositions d'un Secrétariat National uniquement chargé des problèmes des femmes et d'un secrétaire du secteur entreprise, issu des sections d'entreprise.

La Commission a été unanime pour penser que les attributions et le choix des secrétaires nationaux ne relèvent pas du débat statutaire mais sont un problème politique et qui doit être posé en tant que tel.

Il y a, ensuite, dans le même sens, des propositions qui ont été faites d'introduction de divers quotas, notamment un quota de 20,30% de travailleurs des entreprises, à tous les niveaux de l'organisation. Nous avons pensé que c'était une proposition qui posait un problème réel mais qu'il était assez difficile de faire une discrimination entre travailleurs d'une entreprise et les autres, et c'est donc une question qui est à renvoyer là aussi au débat politique.

Autre ensemble des textes qui méritent d'être renvoyés au Comité directeur pour examen, et là j'indique tout de suite qu'il y a un problème qui fait l'objet de diverses propositions émanant de la fédération du Jura, des camarades de 2^{ème} et 7^{ème} sections de Lyon : c'est pour le problème de l'élaboration des listes de candidats aux différentes instances du Parti, fédérations et comités directeurs notamment.

Pierre Mauroy a déjà eu l'occasion de faire allusion à ce problème. Il est évident que c'est là une question très délicate sur laquelle nous butons, c'est le problème de l'application et de la mise en œuvre de la représentation proportionnelle.

Je crois que là, le débat est largement ouvert. Les différentes propositions dont nous avons été saisis sont souvent assez contradictoires. Il ne paraît pas possible de pouvoir trancher immédiatement. Je propose donc au nom de la Commission le renvoi de cette question au Comité directeur, aux fins d'examiner le problème, et je pense très sincèrement que le Comité directeur devra s'en saisir très rapidement, afin de proposer une solution qui permette de résoudre les difficultés que nous connaissons tous.

Dans le même ordre d'idées, renvoi au Comité directeur, il y a des questions qui nous paraissent être des questions d'application des articles statutaires : c'est l'application de l'article 20 sur la communication des statuts fédéraux, et une proposition qui est faite pour la suspension du vote des fédérations qui n'auraient pas communiqué leurs statuts ; de même, il y a une proposition qui est faite pour l'augmentation des délais de préparation du Congrès, passage à quatre mois.

Il nous a semblé, là aussi, que ces propositions méritaient examen mais qu'il n'était pas possible de les faire actuellement, qu'il fallait donc que le Comité directeur s'en saisisse.

Dans le même ordre d'idées, mais renvoi à une autre instance : ce sont les propositions faites par la section de Mouans-Sartoux, des Alpes Maritimes, sur

les articles 63 et 64, que vous avez vues dans "Le poing et la rose" concernant la procédure devant la Commission des conflits.

Il nous a paru que cela ne relevait pas des statuts du Parti mais que cela relevait d'un règlement intérieur que doit préciser la Commission des conflits, et donc nous vous proposons le renvoi de ce texte à cette Commission, afin qu'elle l'utilise pour préciser son règlement intérieur.

Enfin, toujours dans ces textes dont il est proposé le renvoi, c'est le renvoi aux instances fédérales d'une série de problèmes qui nous paraissent relever, non pas des statuts nationaux mais des statuts ou des règlements intérieurs fédéraux. Ce sont les propositions faites sur l'article 15 : participation des sections à partir de 100 membres et non 250.

Nous avons considéré que le texte ne l'interdisait pas mais qu'il fallait conserver une certaine souplesse et que c'est au niveau des fédérations que l'on peut le mieux apprécier ce qui est compatible avec les réalités de la vie fédérale.

Même idée en ce qui concerne le problème d'un ou de groupes communaux pour les sections cantonales, proposition de la section du Val d'Hyères.

Même position en ce qui concerne l'obligation ou la non-obligation de se doter d'un comité de ville. C'est la proposition de la section de Toulouse.

Enfin, renvoi aussi aux statuts fédéraux pour ce qui est du problème de la progressivité et du barème des cotisations. Nous avons là des règles nationales assez simples mais il a semblé préférable de conserver cette simplicité et de renvoyer là encore suivant les situations fédérales aux statuts fédéraux.

C'est dans ce sens aussi que la Commission a réglé le problème délicat, soulevé par une proposition d'amendement de la fédération du Bas Rhin, c'est la célèbre proposition sur les fumeurs dans le Parti.

Il nous a semblé que de telles dispositions, et je crois qu'il n'est pas nécessaire d'ouvrir un débat de fond là-dessus, doivent être renvoyés à un éventuel règlement intérieur des sections ou des fédérations, du moins pour celles qui le désirent.

C'est donc cet ensemble de propositions dont nous vous proposons le renvoi aux instances indiquées, propositions faites à l'unanimité de la sous-Commission.

Deuxième ensemble, et là je crois qu'il faut en prendre note puisque nous allons vous consulter sur ce point : ce sont les textes de modifications pris en compte par la Commission et proposés au vote du Congrès, à l'unanimité de cette Commission.

Il s'agit, je vous l'indique très rapidement car il faudra sans doute y revenir tout à l'heure, des articles suivants : l'article 5 publié dans "Le poing et la rose", la représentation proportionnelle annexée aux seules motions nationales, à l'exclusion d'autres textes ; l'article 16, les règles de quorum. Il nous a semblé que l'article 16, actuel était d'une lecture et d'une interprétation assez difficile. Vous avez vu les propositions qui ont été faites.

A l'article 8, proposition de Roger Fajardie en ce qui concerne les Socialistes résidant à l'étranger. La Commission a été unanime pour proposer l'adoption de cet article, sous réserve de la modification d'une phrase que je vous demande de noter, c'est la troisième phrase dans la proposition publiée dans "Le poing et la

rose", qui serait rédigée de la manière suivante :

"A titre dérogatoire, - ces trois mots sont introduits - les adhérents isolés sont réunis dans une section commune, administrée par le Bureau exécutif du Parti et non par le Secrétariat nationale."

Ensuite, article 31, proposition de Louis Mermaz concernant la Convention nationale.

Là aussi l'unanimité s'est faite, avec une modification : la Commission vous propose de préciser le texte en disant "la Convention nationale statutaire..." le reste inchangé. Il a paru en effet souhaitable que cette Convention dans laquelle le secrétaire fédéral est en principe le représentant soit seulement la Convention statutaire. Cela va d'ailleurs de soi puisque dans les autres conventions il y a, vous le savez, généralement plus d'un délégué par fédération.

article 34, proposition de Roger Fajardie : "le président de la Commission nationale des conflits, le président de la Commission nationale de Contrôle, assistent avec voix consultative au Comité directeur".

Là aussi l'unanimité s'est faite sans beaucoup de problèmes. Cela paraît de simple bon sens. Naturellement ces deux présidents ne sont pas membres du Comité directeur en vertu de notre principe de séparation des pouvoirs, mais il est bon qu'ils puissent être informés des décisions du Comité directeur et des débats, ne serait-ce que pour pouvoir ensuite exercer leur mission en connaissance de cause.

Le président - Jean-Claude Colliard, excuse-moi de t'interrompre.

Chers camarades, le brouhaha et les mouvements au fond de la salle nuisent beaucoup aux possibilités d'écoute et au sérieux des débats. (Applaudissements). Les questions que Colliard est en train d'exposer, avec, je crois, le maximum de clarté ont été longuement débattues dans l'ensemble du Parti, ce sont souvent des questions importantes, et je vous demande de faire le silence et d'écouter attentivement le rapporteur.

Je demande à ceux qui sont au fond de la salle, au-delà des barrières, de s'installer sur les gradins s'ils le souhaitent, ou en tous cas de se fixer en un point quelconque et de n'en plus bouger.

La parole est au rapporteur.

Jean-Claude Colliard - Dans la même série d'articles proposés à l'unanimité, article 59, proposition de Roger Fajardie sur les relations entre la Commission de Contrôle Financier et le Comité directeur : il est souhaitable que cette Commission puisse être entendue par le Comité directeur chaque fois que l'un ou l'autre de ces organismes en éprouve le besoin.

En effet il a paru très souhaitable au Comité directeur que l'on puisse être informé régulièrement de l'activité de cette Commission et de sa Commission de contrôle sur les finances du Parti, et donc qu'il y ait des débats qui soient plus fréquents que le rapport statutaire tous les deux ans.

Enfin l'article 87, proposition qui, je crois, ne soulève pas de difficulté, de Marie-Jo Pontillon et de Maurice Benassayag, qui consiste à indiquer dans la

liste des organes de presse du Parti que le bulletin intérieur au Parti s'appelle désormais « le Poing et la Rose » et d'autre part que la Nouvelle Revue Socialiste, revue officielle du Parti, est habilitée elle aussi à publier les actes du Parti.

Dernier problème proposé à l'unanimité par la Commission mais qui pour autant soulève un problème et mérite une discussion, ce sont les propositions relatives à l'article 6 et au quota de femmes à tous les niveaux du Parti.

Vous savez en effet que dans sa rédaction actuelle cet article 6 établit un quota de 10% et précise que celui-ci devra être révisé régulièrement. Il y a plusieurs propositions de révision contradictoires. La Commission nationale ne s'est pas sentie habilitée à trancher sur ces propositions, et donc propose au Congrès de se décider sur ce point et de voter.

Il nous semble que la meilleure formule consiste à émettre deux votes. Il y a en effet des propositions de maintien, voire de suppression du quota, et d'autre part des propositions d'élévation. Il nous semble que le premier vote doit être maintien ou augmentation, et qu'ensuite, si vous décidez l'augmentation, il y a un second vote à émettre sur le chiffre en fonction des propositions qui ont été faites, c'est-à-dire 15 et 20%.

Voilà donc les points sur lesquels la Commission s'est mise d'accord à l'unanimité.

Restent deux problèmes sur lesquels il y a débat entre nous, et sur lesquels donc il sera nécessaire qu'il y ait un point de vue rapporté par la majorité de la Commission des résolutions, qui se trouve être en même temps la majorité du Parti telle qu'elle fonctionne actuellement, et d'autre part la minorité.

Ces deux points, je pense que vous n'en serez pas surpris, ce sont d'abord les articles 41 à 43 des Statuts, autrement dit la question du mouvement de la jeunesse Socialiste et les propositions de modification, telle que figure « le Poing et la Rose » la proposition formulée par Edith Cresson. C'est ensuite l'article 49, la proposition de Marie-Thérèse Eyquem, en ce qui concerne la désignation des candidats Socialistes à la Présidence de l'Assemblée Nationale, à la présidence du Sénat et à la mairie de Paris.

La Commission a estimé sur ce point, dans un premier temps, que le texte devait être précisé, c'est-à-dire qu'il fallait introduire l'avis conforme du Bureau exécutif. Dans un second temps, c'est évidemment sur le fond et non plus sur la procédure, qu'il y a eu débat, je crois ne pas trahir le sentiment de la Commission en disant qu'elle était unanime pour considérer qu'effectivement il devait y avoir cet avis conforme pour ce qui concerne le candidat à la présidence de l'Assemblée Nationale et à la présidence du Sénat. N'oublions pas que les camarades qui occuperont éventuellement ces postes, et en tous cas qui l'occuperont en 1978 à l'Assemblée Nationale comme nous le souhaitons, auront un rôle institutionnel très considérable dans une période difficile, et il est donc, je crois, tout à fait normal, cela a été en tous cas le sentiment de la Commission, que le Parti soit très largement associé à leur désignation.

Donc, sur ces deux candidatures, l'unanimité de la Commission est entière.

Elle n'existe pas en revanche sur le troisième point, c'est-à-dire sur les

candidatures aux fonctions de maire de Paris. La majorité de la Commission est d'avis qu'il doit y avoir là aussi une procédure d'avis conforme du Bureau exécutif. La minorité de la Commission estime qu'il n'y a pas lieu de modifier les statuts sur ce point.

Voilà donc de façon schématique, et je crois qu'il ne faut pas alourdir le débat de manière exagérée là-dessus, l'ensemble de ces propositions.

Je vous rappelle les trois ensembles tels qu'ils sont proposés : d'une part, textes dont il est proposé le renvoi aux différentes instances que j'ai indiquées, ensuite propositions votées à l'unanimité par la Commission et soumises au vote du Congrès, enfin, et c'est là où il reste des difficultés, les propositions qui suscitent encore débat : c'est la question du quota féminin, je l'ai évoquée, et c'est la proposition - c'est là où il y a débat entre majorité et minorité ce qui n'est pas le cas dans le premier vote - des articles 41 à 43, mouvement de la jeunesse et candidature à certaines fonctions électives.

Le président - Je remercie le rapporteur.

Je pense que ces dernières remarques constituent des objectifs pour l'organisation du débat, et je crois que nous devons essayer de cadrer nos discussions dans le temps minimum pour pouvoir ensuite entamer le plus vite possible le véritable débat politique.

Nous sommes donc saisis de toute une série de propositions que Colliard a soigneusement rappelées, qui ont fait l'unanimité de la sous-Commission de la Commission des résolutions chargée d'étudier ces problèmes. Il s'agit de tout un ensemble de propositions de modification de statuts portant sur les articles 5, 16, 18... je ne vous les relis pas.

Y a-t-il sur l'un de ces points qui ont fait l'unanimité de la Commission, et je précise que j'en exclus le problème du quota de 10, 15 ou 20% pour les femmes qui est une autre question, mais sur l'ensemble des autres propositions y a-t-il un délégué, un camarade qui souhaite intervenir ? Sinon je soumettrai au vote du Congrès globalement l'ensemble de ces propositions de modifications statutaires approuvées à l'unanimité par la sous-Commission de la Commission des résolutions.

Je précise bien, l'ensemble des propositions, sauf les questions qui posent un problème, donc nous ne mettons pas dans ce vote la question du quota pour la représentation féminine à l'intérieur des organes du Parti, qui fera l'objet d'un vote ultérieur.

Pas de demande d'intervention ?

Je sou mets au vote du Congrès les propositions du rapporteur. Carte rouge.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Les propositions sont largement adaptées.

Le premier problème sur lequel il y a manifestement débat concerne le quota pour la représentation féminine dans l'ensemble des organes du Parti.

Denise Cacheux m'a déjà demandé la parole, mais je souhaiterais, avant qu'elle

intervienne, savoir si d'autres camarades ont également l'intention d'intervenir, brièvement s'il vous plaît, sur ce point.

La parole est à Denise Cacheux.

(Applaudissements)

Denise Cacheux

Mes camarades, je serai très brève. Ce que j'ai à vous dire relève uniquement des statuts.

Si je lis l'article 6, il est dit :

"Les élus de toutes les listes doivent obligatoirement comprendre un pourcentage minimum de 10% de femmes à tous les degrés de l'organisation. Le pourcentage minimum sera relevé lors de chaque Congrès national pour tenir compte de la proportion réelle des femmes au sein du Parti".

Nous demandons simplement l'application stricte des statuts, c'est-à-dire savoir combien il y a de femmes et appliquer les statuts.

(Applaudissements)

Le président - Y a-t-il d'autres demandes d'intervention sur le même point ?

S'il n'y en a pas, nous allons passer directement aux deux votes qui vous ont été proposés tout à l'heure par le rapporteur de la Commission.

Camarades, je voudrais profiter de ce moment pour dire que c'est pratiquement impossible d'avoir un débat sérieux étant donné l'attitude de nombreux délégués, et le spectacle, au moins vu de la tribune, et par conséquent vu également des tribunes de la presse, n'est pas à l'honneur de notre Parti !

(Applaudissements)

Je vous demande un minimum de sérieux, un peu moins d'allées et venues et un peu moins de conversations particulières, et nous pourrons travailler beaucoup plus vite.

Nous avons donc deux votes à émettre :

Le premier - et je parle sous le contrôle du rapporteur - concerne la décision, soit d'en rester au stade actuel, c'est-à-dire, en fait, à 10%, soit d'augmenter, sans préciser de combien on augmente - ce sera l'objet du second vote -.

Donc, ou bien le statu quo, ou bien l'augmentation du quota.

La question, telle qu'elle est posée, pour que l'on puisse faire un vote dans de bonnes conditions, est :

Qui est pour le maintien du quota à son niveau actuel c'est-à-dire 10% ? Je vous prie de lever la main, avec le mandat rouge.

Il n'est pas facile de compter. De toute façon, je crois qu'il faut que ce soit bien clair pour tout le monde, on ne peut pas faire autrement, sinon il faut faire un vote par mandats. Il n'y a qu'un moyen, c'est d'appeler ceux qui sont pour le maintien, et d'appeler ensuite ceux qui sont pour l'élargissement, et de voir quels sont les plus importants. Il n'y a pas de manipulation là-dedans.

Donc, qui est pour le maintien à 10 ? Levez la main avec le mandat rouge.

Qui est pour l'augmentation du quota, sans préciser le chiffre ?

(La majorité)

(applaudissements)

Le sentiment du Congrès ne fait donc aucun doute.

Le deuxième vote porte donc sur l'augmentation du quota à 15% ou à 20%.

Je passe la parole à Jean-Claude Colliard.

Jean-Claude Colliard

Je ne souhaite pas intervenir là en tant que rapporteur de la Commission, comme je l'ai fait tout à l'heure, et je voudrais dire que si ce problème n'a pas été tranché par la Commission, comme on vous l'a indiqué, il a été évoqué. Je voudrais me faire ici l'avocat d'une proposition qui, sans doute, n'est pas très populaire, c'est-à-dire l'idée que ce quota doit être, dans l'état actuel du Parti, si l'on veut maintenir le système des quotas et le rendre effectivement applicable, fixé à 15%... (quelques protestations)... Bien entendu, c'est un débat que nous devons avoir entre nous, et après tout les oppositions peuvent se défendre.

Je veux dire par là qu'il faut bien réfléchir au problème qui se pose dans de nombreuses fédérations, et que nous avons le choix entre des propositions qui sont très sympathiques mais qui risquent, dans bien des cas, de ne pas être applicables.

Que se passera-t-il s'il apparaît qu'elles ne sont pas applicables ? C'est que petit à petit cette règle du quota, qu'il a fallu imposer, qui n'a pas été facile à mettre en œuvre, s'il paraît qu'elle est difficile à appliquer, tombera en désuétude, et les camarades qui auront proposé une part trop haute auront le résultat inverse de celui qu'elles ont recherché.

(applaudissements)

Aussi, je crois que dans l'état actuel des choses, il paraît effectivement souhaitable de relever ce quota à 15%. Je vous rappelle d'ailleurs qu'il s'agit là d'un minimum, au sens de nos statuts, et qu'il est toujours possible, bien entendu, à tous les niveaux, d'aller plus haut si on le souhaite et si cela est possible.

Mais je vous demande de réfléchir au fait qu'en fixant une règle minimum trop élevée, qui en réalité ne pourra pas être appliquée partout, on risque de la vider de tout contenu et d'arriver au résultat exactement inverse de celui qu'on recherche.

C'est pourquoi je crois me faire l'interprète ici d'un sentiment d'un certain nombre de camarades - en particulier le problème a été évoqué au Secrétariat national - pour vous demander d'avoir une position qui soit raisonnable, effectivement applicable ; et à partir de ce minimum, bien entendu, localement, et quand cela sera possible, nous souhaitons tous que les propositions soient plus élevées.

(Applaudissements)

Le président - La parole est à Pierre Mauroy.

Pierre Mauroy

Mes Chers camarades, ce problème de la représentation des femmes est un

problème important pour le Parti Socialiste.

Comment le résoudre ?

Dès lors que nous avons adopté un quota qui était un quota de 10%, il était parfaitement clair que la politique à suivre sur ce point n'était pas le quota... le quota, d'une certaine façon, est la traduction d'un certain échec, et ce que nous souhaiterions c'est qu'il y ait autant de femme que d'hommes dans les organismes du Parti...

(Applaudissements)

... Et ce que nous voulons c'est, par une politique volontariste, arriver à une amélioration de la promotion de la femme dans le Parti, et de sa représentation dans les Exécutifs du Parti.

(Applaudissements)

Pour arriver à ce résultat, je crois que le problème n'est pas, de Congrès en Congrès, d'augmenter de 5, d'augmenter de 10, etc. ce qui se terminerait par une politique qui serait celle de l'échec ; c'est au contraire qu'une Direction s'engage - et le Congrès, sur ce plan-là, devrait mandater la Direction du Parti - pour que la promotion de la femme dans le Parti soit systématiquement organisée à tous les niveaux... (applaudissements)... que soient donnés des moyens - sur le plan des stages ou autrement - à la Direction du Parti, pour que systématiquement les fédérations, les sections, tout le Parti, puissent participer à cette promotion.

Eh bien, si vous êtes d'accord pour mener cette politique - et l'accueil que vous réservez à cette proposition le montre, et je pense que le Rapporteur devrait le préciser très exactement, pour qu'au plus haut niveau, dans le Parti, il puisse y avoir une responsable pour justement donner l'impulsion à cette politique -, je pense que dans ces conditions l'augmentation, aujourd'hui, du quota à, par exemple, 15%, serait la signification qu'on est passé de 10 à 15, mais que ce n'est pas là qu'est le problème ; le problème, c'est que la représentation aille bien au-delà et que tout le Parti se mobilise sur ce plan.

Voilà la proposition, et je vous demande de l'adopter.

(Applaudissements)

Le président - Est-ce que les demandes d'intervention déposées avant l'intervention de Pierre Mauroy sont maintenues ou bien est-ce qu'on considère que cet élément peut éventuellement clore le débat ?... Je pense notamment à la camarade Henriette (?) des Hauts-de-Seine.

Est-ce qu'elle maintient sa demande d'intervention ?

... La parole est à Christiane Henriette.

Christiane Henriette (Hauts-de-Seine)

Je crois bien que le camarade Mauroy a en partie dit ce que je voulais dire. Personnellement je suis contre l'augmentation du quota statutaire pour les femmes (applaudissements)... Parce que 10%, dans une période de transition dans laquelle il fallait obligatoirement que le Parti prenne conscience du problème féminin, je crois que c'était une bonne chose, mais 15%, je trouve que

c'est ridicule. Si les femmes, qui sont nombreuses au Parti maintenant, ne sont pas capables de prendre leurs places sans que pour autant un quota soit fixé à 10 ou 15%, je trouve alors qu'à ce moment-là elles n'ont pas de rôle à jouer.
(Applaudissements)

Le président - Je dois, avant de poursuivre, vous donner deux informations importantes :

La première :

Il est rappelé que les responsables des Communautés urbaines des villes du Mans, de Cherbourg, de Lille, de Dunkerque, de Bordeaux, du Creusot, de Brest, de Lyon, et de Strasbourg, doivent se réunir immédiatement salle N°I, à l'entrée.

La deuxième information concerne le repas de midi.

(Suivent des indications sur le déroulement du repas)

Nous reprenons maintenant le débat, et je n'ai personnellement que la possibilité de soumettre au vote du Congrès les propositions de modifications statutaires qui ont été déposées en temps utile, et qui ont donc été débattues par les sections, et par conséquent de faire voter, soit sur l'augmentation à 15%, soit sur l'augmentation à 20%.

Je vous rappelle la proposition qui est celle de Pierre Mauroy : quota à 15%, avec une politique systématique de promotion des responsabilités féminines à tous les niveaux du Parti. C'est donc la première proposition que je mets aux voix.

Qui est pour cette proposition ?... Levez la main avec le mandat rouge.

Qui est pour l'augmentation du quota à 20%.

A mon avis, c'est probablement la première proposition qui passe...

Bien ! La première proposition est adoptée : quota à 15%, c'est-à-dire la proposition de Pierre Mauroy.

Concernant les propositions statutaires, nous allons maintenant traiter le problème de l'article 49 de nos statuts.

La parole est à Marie-Thérèse Eyquem.

Marie-Thérèse Eyquem

Chers camarades, un fait nouveau s'est produit dans la vie politique française, dont nous mesurons tous, je crois, le caractère exceptionnel et l'importance ; je veux parler de l'élection du maire de Paris.

Cette importance, elle s'est manifestée tout au long de la campagne qui s'est déroulée et qui a revêtu un caractère national.

Chers camarades, nous sommes ici, non pas pour manier des restrictions mentales, mais pour dire ce que nous pensons vraiment. Je le ferai.

Dans l'état actuel du Parti, la tentation est grande pour ce que j'appellerai "les tendances", quand il s'agit de désignation à une élection, de servir l'intérêt de la tendance avant de servir l'intérêt du Parti.

(Applaudissements)

C'est un fait dont il faut tenir compte lorsqu'il s'agit d'établir des institutions.

Les institutions sont le reflet de ce que sont les statuts. Il faut essayer, par les statuts et par les institutions, de défendre justement contre certaines déviations, qui en réalité se produisent.

De la campagne de Paris, je ne dirai rien, camarades, chacun de vous, chacune de vous l'a suivie avec passion, avec un intérêt extrême, chacun et chacune de vous a pu en tirer les déductions personnelles. Mais il est un fait, là aussi certain, c'est que pas un Français n'a pu penser que la désignation du candidat de Paris n'avait pas été le fait du Parti tout entier.

Comment cette désignation a-t-elle été faite ? L'opinion publique n'en a rien su. Quant aux militants que nous sommes, certains en ont su quelque chose et d'autres sont toujours dans le vague.

Il s'agit donc, chers camarades, d'une équivoque. Cette équivoque est-elle satisfaisante ? Est-ce que la réalité ne doit pas être ce que pense toute l'opinion française, c'est-à-dire que le maire de Paris, étant donné l'importance de son rôle, est vraiment désigné par l'ensemble du Parti ?

Voilà l'origine de ma proposition. Je suis, moi, contre cette équivoque tout simplement parce que je ne la trouve pas honnête.

(Applaudissements)

Le président - La parole est à Georges Mingodot, de Paris.

Georges Mingodot

Je voudrais rassurer la camarade qui m'a précédé : la désignation du candidat Socialiste était bien le fait du Parti, puisqu'il a été désigné par l'instance politique de la fédération qui est la Commission exécutive fédérale. (Applaudissements). Je pense d'ailleurs que pour l'ensemble des villes de plus de 30 000 habitants, au sein de ce Parti, c'est la même procédure qui avait été adoptée, ce qui n'est d'ailleurs pas si sûr que cela pour un certain nombre de cas où les militants de la fédération n'ont pas été mieux informés, ni mieux associés à ces désignations. (Applaudissements)

Au niveau de la campagne qui a été menée par notre camarade Georges Sarre, au niveau de la mairie de Paris, je tiendrai à préciser que ce n'était pas la campagne du candidat à la mairie de Paris, mais que c'était la campagne de la fédération du Parti Socialiste à la mairie de Paris. (Applaudissements) Et si l'on a des critiques à émettre, j'aimerais que l'on précise sur quels points le candidat à la mairie de Paris n'a pas défendu les positions du Parti Socialiste ! (applaudissements)

Si l'on doit retenir le principe que le Bureau exécutif du Parti doit donner son avis sur les candidatures à la mairie, pourquoi ne pas étendre ce principe à l'ensemble des chefs lieux de départements et au moins aux villes les plus importantes ?

(Applaudissements)

Le président - Je vous rappelle, camarades, que dans la proposition de modification de l'article 49 de nos statuts, les deux premiers points, c'est-à-dire l'avis conforme du Bureau exécutif pour la désignation du président de

l'Assemblée Nationale et du président du Sénat, ne sont pas en cause et vous les avez adoptés tout à l'heure en votant pour les propositions présentées à l'unanimité par la sous-Commission de la Commission des résolutions.

Le seul débat concerne donc l'avis demandé au Bureau pour le candidat à la mairie de Paris.

Quels sont ceux qui sont favorables à la modification des statuts sur ce point, c'est-à-dire à la position exprimée par Marie-Thérèse à cette tribune ?

Epreuve contraire ?

Il est très difficile camarades de compter, je vous propose de procéder à un vote par mandats, ce sera plus simple. Raymond Vaillant va procéder à l'appel des fédérations.

Raymond Vaillant

Pour ce vote, nous vous proposons la méthode suivante : il a été remis à chaque fédération un bulletin de vote : le bulletin rose. Je vous demande de mentionner à côté de "vote" article 49, le nom de votre fédération, votre vote et de bien préciser le nom du camarade qui remplit le bulletin.

Nous allons ramasser ces bulletins et tout à l'heure je vous communiquerai, fédération par fédération, les résultats. Cette méthode nous permet de poursuivre les travaux. Merci.

Le président - Vous allez donc procéder au vote sous cette forme et nous passons au point suivant du débat statutaire, c'est-à-dire au problème de la modification des articles 41, 42, 43 de nos statuts concernant le mouvement de la jeunesse Socialiste et les étudiants Socialistes. La parole est à Edith Cresson.

Edith Cresson

Les 3 articles 41, 42, 43 des statuts vous ont été proposés pour modification, mes chers camarades.

En effet, vous n'ignorez pas que la situation actuelle des organisations de jeunesse du Parti n'est pas ce qu'elle devrait être si on la compare à la situation générale du Parti et à l'image de notre Parti dans le pays et en particulier dans la jeunesse.

J'attire donc votre attention sur cette modification qui a pour but d'améliorer la manière de vivre et l'impact de nos organisations de jeunesse et je crois que jusqu'ici l'ensemble du Parti ne s'est pas suffisamment intéressé à ce problème. Il y va de la faute de tout le monde et peut-être aussi de la faute de la Direction du Parti. Il faut que l'ensemble prenne conscience, à la veille des échéances qui nous attendent, que l'on doit faire porter un effort tout particulier sur le secteur de la jeunesse. (applaudissements)

Cette modification statutaire qui vous est proposée aura donc de fortes incidences politiques et pour que vous compreniez bien l'importance qu'elle revêt, il faut que j'explique brièvement quelle était la situation du secteur jeunesse du Parti après le Congrès de Pau, lorsque j'ai été chargée de la responsabilité de ce secteur.

D'abord, l'ensemble du mouvement de la jeunesse Socialiste et des étudiants Socialistes comportait un très faible nombre d'adhérents, un nombre d'adhérents si faible qu'effectivement il n'était pas représentatif de la jeunesse du Parti, c'est-à-dire des membres du Parti âgés de 15 à 25 ans.

Lorsque des Congrès de ces organisations se tenaient, l'ensemble des fédérations n'était pas représenté, un petit nombre de fédérations l'était seulement et les résultats n'étaient pas significatifs de la jeunesse du Parti.

D'autre part, et ce qu'il y a de plus grave, c'est que ces organismes étaient porteurs de ce fractionnisme qui a été souvent dénoncé au cours de ce Congrès, fractionnisme, bien sûr, en ce qui concerne le CERES, mais pas seulement lui... (protestations)... Les manifestations qui ont actuellement lieu dans la salle montrent effectivement qu'il s'agit d'un problème aigu et je voudrais que vous y attachiez toute l'importance nécessaire.

Par ailleurs, devant cette situation, comment réagissaient les secrétaires fédéraux qui sont surchargés de travail depuis le Congrès d'Epinay, il a fallu construire l'ensemble du Parti, intéresser les jeunes adhérents à la construction du Parti, des nouvelles sections et fédérations, il est tout à fait naturel que les secrétaires fédéraux n'aient pas cherché à encourager la création d'organisations de jeunesse dont ils savaient, par ailleurs, qu'elles menaient un combat fractionniste.

D'ailleurs, j'en ai la preuve, puisque, comme beaucoup de nos camarades, il m'est tombé entre les mains un certain nombre de directives et circulaires internes expliquant qu'un étudiant du courant... et le courant veut dire le courant 2... était momentanément un militant investi dans les étudiants Socialistes, mais restait d'abord un militant du courant... Croyez-moi, mes camarades, la jeunesse française qui s'intéresse au Parti, pour qui le Parti représente un espoir, ne se reconnaît absolument pas dans ces jeux de courant !

Pour intéresser les jeunes au Parti Socialiste, il faut leur tenir un autre langage. (Applaudissements) Lorsqu'on représente la Direction du Parti comme un ensemble de camarades qui sont là dans l'attente du fameux glissement vers la Droite qu'ils seraient en train de préparer, il y a deux réactions : d'abord, la plupart des jeunes, cela ne les intéresse pas d'entrer dans un Parti qui a une direction pareille et ils s'en vont... c'est sans doute la réaction la plus saine. Et puis, les autres, ils entrent dans une organisation qui est dirigée contre et qui n'est pas dirigée pour... peut-être y en a-t-il un certain nombre que la situation peut séduire, mais nous pensons que ce n'est pas souhaitable pour le Parti et encore plus pour l'avenir du Parti, compte tenu des échéances qui nous attendent.

Parmi ces modifications, une est d'importance : je pense qu'alors qu'il existait deux organisations, une du mouvement de la jeunesse Socialiste, l'autre des étudiants, cette différence n'est plus de mise, les étudiants ne sont plus cette petite fraction élitiste qui a existé dans le passé... (applaudissements)... les étudiants, à l'heure actuelle, sont très nombreux et les étudiants, pour plus de la moitié d'entre eux, travaillent, participent donc à la vie économique du pays.

Par conséquent, il faut qu'il y ait une grande organisation de la jeunesse

Socialiste à l'intérieur de laquelle bien sûr pourront se rencontrer d'une façon plus spécifique les lycéens, les jeunes travailleurs et les étudiants.

D'autre part, ce qui est plus grave, c'est un problème politique : la jeunesse actuelle, en France, se pose un certain nombre de problèmes auxquels le Parti Socialiste doit répondre. Par exemple, la jeunesse se pose comme problèmes tout ce qui touche à l'environnement, à l'énergie nucléaire, à l'armement nucléaire, au service militaire.

C'est à ces questions-là que le Mouvement de la Jeunesse Socialiste doit répondre.

C'est pour pouvoir traduire la sensibilité de la jeunesse vis-à-vis du Parti que le Mouvement de la Jeunesse Socialiste doit exister et les jeux stériles d'appareils, l'obéissance à un réseau, et finalement la constitution d'une armée pour l'avenir à l'intérieur du Parti et contre sa direction, nous pensons, nous, que c'est quelque chose qui ne peut être que néfaste, et que c'est quelque chose qui ne sera jamais important.

Les plus anciens d'entre vous savent qu'au moment du Front Populaire le Mouvement de la Jeunesse Socialiste avait plusieurs dizaines de milliers d'adhérents et que dans ce grand mouvement de masse - parce que, là, il y a eu un mouvement de masse, comme il y en aura un au lendemain de la victoire de la Gauche... (applaudissements).. - eh bien, dans ce grand mouvement de masse, la jeunesse a eu toute sa place à prendre. (applaudissements)

D'autre part, j'ai demandé, dans cette réforme statutaire, qu'on élève la limite d'âge à 30 ans. Pourquoi ?

C'est le cas dans d'autres partis, en particulier au Parti Communiste, et c'est très important pour que, dans les fédérations, vous puissiez avoir des responsables du Mouvement de la Jeunesse Socialiste qui ne soient pas limités à l'âge de 25 ans. Bien sûr, tous les jeunes de moins de 30 ans ne vont pas adhérer au M.J.S., mais au moins il y aura une possibilité d'avoir un encadrement suffisant et c'est la raison pour laquelle j'ai demandé l'élévation de l'âge limite.

Demain, nous serons confrontés au problème du gouvernement. Demain, il y aura peut-être des mouvements d'agitation, des mouvements dirigés contre un gouvernement de gauche, des mouvements qui seront suscités par la Droite et qui utiliseront n'importe quel moyen. Il faut que nous ayons, dans la jeunesse, dans les Universités, sur les lieux de travail et même dans les lycées, dans les C.E.T., dans l'enseignement technique, une structure suffisamment forte pour expliquer la position du Parti et pour expliquer au Parti les aspirations de la jeunesse.

(Applaudissements)

J'ai demandé à de nombreux jeunes, membres du Parti Socialiste, de venir à ce Congrès, et ils sont venus nombreux. Je dois dire que c'est la première fois qu'il y a un tel courant à l'intérieur d'un Congrès pour justement s'informer de la part des jeunes ; jusqu'ici, les jeunes, dans une organisation qui était séparée du Parti, se considéraient dans un autre monde, dans une entité qui était différente et je crois que c'est très mauvais. Qu'ils aient leur propre sensibilité, leur propre point de vue, et qu'il y ait un débat permanent, c'est une chose qui est tout à fait

nécessaire, mais il ne faut pas créer, à côté du Parti, quelque chose qui soit différent et qui puisse lui être un jour opposé.

(Applaudissements)

On parle beaucoup aujourd'hui, on a parlé hier, et on parlera encore demain, de l'unité du Parti. Eh bien, l'unité du Parti, elle passe par le débat avec une organisation de jeunesse qui soit représentative de l'ensemble du Parti, et non pas d'une de ses fractions.

Le Parti Socialiste est l'espoir de la jeunesse. Avec une organisation responsable et porteuse de cet espoir, nous pourrions construire le Socialisme.

Je demande donc au Congrès, sur cette modification statutaire qui est particulièrement importante et qui n'a peut-être pas été suffisamment comprise dans les fédérations - parce qu'effectivement le problème de la jeunesse a toujours été, jusqu'ici, considéré comme un petit peu marginal - de se prononcer.

(Applaudissements)

Le président - La parole est à Patrick Weill.

(Applaudissements)

Patrick Weill

Mes chers camarades, je suis d'accord avec Edith Cresson sur ce point qu'en effet le grand mérite qu'elle a eu, en proposant cette modification des statuts concernant le Mouvement de la Jeunesse Socialiste et les Etudiants Socialistes, c'est que l'ensemble de nos sections, l'ensemble de nos fédérations, le Congrès national aujourd'hui, se saisissent d'un problème important, qui a souvent été "évacué" par l'ensemble de notre Parti. (applaudissements)

Mais cette proposition pose deux problèmes très graves :

- un problème de démocratie, et de démocratie dans notre Parti ;
- plus globalement, un problème politique.

Un problème de démocratie.

Qu'est-il proposé, en effet ? Il est proposé qu'à la fin de ce Congrès national, si vous adoptez ces propositions de modification statutaire, vous tous, militants du Parti, désigniez la Direction du Mouvement de la Jeunesse Socialiste et que, dans vos fédérations, la CE fédérale - puisque les Congrès fédéraux ont déjà eu lieu - désigne la direction fédérale du Mouvement de la Jeunesse Socialiste.

Cela pose, vous le comprenez bien, un problème fondamental de démocratie.

Je dois dire, et Pierre Mauroy le rappelait hier, que pour moi, et sans doute pour beaucoup de militants qui sont aujourd'hui dans cette salle, j'ai adhéré au Parti Socialiste parce que c'est sans doute, en effet, le Parti le plus démocratique de France, le seul Parti où tous les militants peuvent élire librement leur direction...

(vifs applaudissements)

Si nous adoptons aujourd'hui cette proposition de modification statutaire, nous serions le seul Parti en France à élire de cette manière les directions des mouvements de Jeunesse, alors que même les partis de droite, même les signataires du Programme Commun de gouvernement, laissent une certaine

liberté à leurs mouvements de Jeunesse ! (applaudissements)

Je suis d'accord, d'autre part, avec Edith Cresson sur le fait qu'il ne faut pas que les clivages de courants transparaissent quotidiennement, tout le temps, dans les débats et dans l'action du Mouvement de la Jeunesse Socialiste.

Or, qu'en sera-t-il avec ces propositions ? Vous déterminerez dans vos fédérations - et c'est très grave - qui du courant 1, qui du courant 2, à la proportionnelle de vos votes fédéraux, sera présent dans la direction fédérale du M.J.S. ! Vous forcez donc les militants du M.J.S. à se déterminer par rapport aux courants, à se faire élire par rapport aux courants de pensée de notre Parti ! (vifs applaudissements)

C'est vrai que dans le passé, et dans un passé récent, des problèmes ont surgi entre le Mouvement de la Jeunesse Socialiste, les Etudiants Socialistes et le Parti. Mais ces problèmes, mes camarades, ne sont pas liés aux courants, comme le disait d'ailleurs Edith Cresson, ils sont liés aux milieux dans lesquels nous travaillons, qui sont des milieux spécifiques et peuvent entraîner parfois des erreurs, parfois des déviations.

Le problème, c'est celui du contrôle politique du Parti sur l'application de sa ligne dans le Mouvement de la Jeunesse Socialiste, dans les Etudiants Socialistes. Pas un des militants du Mouvement de la Jeunesse Socialiste ou des Etudiants Socialistes ne refuse ce contrôle. Mieux même, nous considérons qu'avec l'expérience qu'ont la Direction et les directions fédérales du Parti, ce contrôle est indispensable pour notre travail dans le secteur de la jeunesse et dans le secteur étudiant. (applaudissements)

Mais, camarades, je le dis aussi clairement, quelle que soit l'issue du Congrès, qu'il subsiste ou non une majorité ou une minorité, qu'il y ait ou non unanimité, les militants du M.J.S. n'auront pas à refaire, dans leur organisation, les débats de ce Congrès, ils auront à appliquer tous ensemble la ligne de la majorité du Congrès du Parti Socialiste. (applaudissements)

Alors, oui, cela pose un problème de démocratie, parce que cela remet en cause un des principes de notre Parti, principe qui a fait qu'il y a cinquante ans, il y a eu cette scission dont tout le monde se souvient, principe qui veut que chez nous ce sont les militants qui décident, ce sont les militants qui élisent, principe qui fait que nous sommes un Parti Socialiste et un parti démocratique. (vifs applaudissements)

Mais, plus fondamentalement, cela pose un problème politique et Edith Cresson l'a aussi abordé tout à l'heure.

Quelle est aujourd'hui la situation de la jeunesse, du mouvement Etudiant ? Quel est le rôle que le Parti joue dans ces secteurs ?

Eh bien, là aussi je serai d'accord avec Edith, le Parti n'a pas, par l'intermédiaire de ses organismes d'intervention, l'influence qu'il devrait avoir dans ces deux secteurs et j'attire votre attention là-dessus parce que je crois qu'il faut que tout le monde ait bien en mémoire le rôle, parfois positif, mais souvent négatif, qu'ont pu jouer la jeunesse et le mouvement Etudiant dans les mouvements sociaux qui ont touché notre pays, ou qui ont même touché des pays étrangers.

Positif : souvenez-vous de la guerre d'Algérie, souvenez-vous aussi du Front

Populaire et du rôle qu'ont pu jouer les jeunes dans les luttes du Front Populaire, dans le soutien au Front Populaire.

Mais souvenez-vous du Chili, où le mouvement des Etudiants s'est tourné vers la Droite, s'est battu contre le gouvernement d'Unité Populaire ! Regardez - ce n'est pas si loin - l'Italie d'aujourd'hui, regardez ce que font les étudiants et pensez que peut-être, demain, si la Gauche vient au pouvoir, le mouvement des Etudiants, la jeunesse, pourraient être une des causes d'un éventuel échec de notre expérience, de la première expérience de transition au Socialisme de notre pays. (applaudissements)

Edith Cresson niait tout à l'heure l'originalité des étudiants et la spécificité de ce milieu. Je peux vous dire, en quelque sorte en exclusivité parce que ce sondage n'est pas encore sorti, qu'un journal oui s'appelle "Le Guide de l'Etudiant", qui est annuel, a effectué un sondage extrêmement précis dans le milieu étudiant, à l'aide de 5000 questionnaires très détaillés portant sur 115 questions, et qu'il y avait évidemment une question sur les parts politiques. C'est extrêmement intéressant.

Le Parti Socialiste, en effet, a un pourcentage de sympathie extrêmement important ; il recueille 24% de sympathie en milieu étudiant. Juste derrière nous, le P.S.U., avec 22%. Mais, largement devant nous, réfléchissez-y, les écologistes, avec 55% de sympathie en milieu étudiant.

La question a été posée : en cas d'élection présidentielle aujourd'hui, pour qui voteriez-vous ? François Mitterrand, Georges Marchais, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, ou un candidat écologiste ? C'est le candidat écologiste qui est arrivé en tête, mes camarades, avec 33% des suffrages exprimés dès le 1er tour !

Songez donc aux difficultés de notre tâche, songez donc aujourd'hui qu'il ne s'agit pas simplement d'une modification statutaire, mais du fait qu'il faut que tous ensemble nous soyons capables, demain, avec deux organisations fortes, puissantes, de défendre la ligne du Parti en milieu étudiant et dans la jeunesse, d'expliquer, lorsque la Gauche sera au pouvoir, la ligne du Parti, d'exprimer au Parti les aspirations du milieu étudiant, les aspirations profondes du milieu étudiant et de la jeunesse. Ce rôle-là, nous ne pouvons le jouer que si nous avons deux organisations puissantes, mais, mes camarades, il nous reste peu de temps : nous avons six mois. Ne les gâchons pas ! (applaudissements)

Mes camarades, je me suis battu dans ma fédération contre cette proposition de modification statutaire et ma fédération, à une large majorité, l'a repoussée, mais je me suis battu et je me bats dans ce Congrès pour que l'unité du Parti se fasse et que sur cette affaire, dont j'ai bien conscience qu'elle est importante et que nous pourrions travailler dans un secteur aussi difficile que la jeunesse et le mouvement étudiant, nous soyons capables de faire une synthèse qui permette que tous les militants du M.J.S., des étudiants Socialistes, travaillent ensemble.

C'est pourquoi je proposerai que la Commission des résolutions de ce soir, la Commission plénière, qui n'a pas discuté de ce problème, le prenne en charge parce que c'est un problème qui dépasse les problèmes juridiques, parce que c'est un problème politique fondamental, parce qu'il engage l'avenir de notre

Parti et parce que de lui dépend son influence dans le milieu étudiant, dans la jeunesse, deux secteurs difficiles et combien importants pour notre Parti !
(Applaudissements très vifs)

Le président - La parole est à Le Guen, de Paris.

Le Guen (Paris)

Camarades, je crois savoir que dans beaucoup de fédérations, nombre d'entre vous se sont abstenus. Ils se sont abstenus parce que trop souvent, effectivement, le débat autour du mouvement de la jeunesse Socialiste a été oublié à l'intérieur du Parti.

Aujourd'hui, à travers un débat sur les statuts, nous essaierons d'avoir un débat politique.

J'ai entendu, dans le discours de Patrick Weill, le fait que le mouvement de la jeunesse Socialiste ne serait pas démocratique s'il n'était pas capable d'élire ses propres responsables.

Mais alors, camarades, pour les femmes et pour les entreprises, nous ne sommes pas un Parti démocratique ?

Je crois que la démocratie n'a rien à voir avec l'unité du Parti, si l'on veut mettre en cause, à l'intérieur du mouvement de la jeunesse Socialiste, une direction qui soit à l'image du Parti tout entier.

Cette décision, camarades, repose sur une analyse politique de la nécessaire implantation du Parti Socialiste dans la jeunesse. Trop souvent, la jeunesse, dans la société actuelle, est marginalisée, rejetée dans un ghetto subissant gravement le chômage, la déqualification du travail et la cherté de la vie. Cette politique est celle de la Droite : diviser le corps social, rompre le front de classe de tous ceux qui ont intérêt au changement pour une société Socialiste.

Les Socialistes, au contraire, se battent pour une société où chacun puisse s'exprimer dans la collectivité et participer aux prises de décision, tout en respectant l'aspect spécifique de chaque groupe social.

Le Parti doit être à l'image de sa politique et donc intégrer le mouvement de la jeunesse Socialiste et les problèmes de la jeunesse dans son action et son projet politique global.

Le M.J.S., secteur d'intervention du Parti, donnera à l'action du Parti sa spécificité dans la jeunesse. Il doit être sur les lieux où se passent les luttes de la jeunesse, pour que dans ses formes d'action spécifique, le mouvement de la jeunesse Socialiste représente le Parti tout entier.

En effet, le Parti Socialiste, par sa stratégie d'union et son projet original répond aux aspirations de la jeunesse. Que je sache, il n'y a pas encore de parti écologique en France et ce n'est pas à nous, aujourd'hui, militants Socialistes que l'on va faire croire que ce Parti, dans la jeunesse, aurait moins d'influence que les idées Socialistes, tout en prenant en compte les aspects qui mobilisent la jeunesse !

Camarades, ces nouveaux statuts qui correspondent profondément aux exigences de l'heure doivent engager le Parti tout entier, au niveau fédéral comme au

niveau national, dans la construction d'un grand mouvement de la jeunesse Socialiste à l'image du Premier Parti de France !

(Applaudissements)

Le président - Camarades, je n'ai pas d'autres orateurs inscrits. Nous allons donc procéder à un vote. Auparavant, je donne la parole à Pierre Mauroy.

Pierre Mauroy

Mes camarades, le problème de la jeunesse est, bien entendu, un problème capital pour nous, mais je voudrais faire plusieurs observations.

Le mouvement des Jeunesses Socialistes, c'est une grande et vieille histoire. Quelle a toujours été la revendication essentielle des jeunes ? C'est de ne pas être considérés comme des jeunes, mais comme des adultes, d'avoir leurs responsabilités à part entière dans le Parti. Cela a été leur revendication depuis des années et des années. (Applaudissements)

Il faut bien dire que l'abaissement de l'âge de la majorité à 18 ans est venu confirmer ce mouvement. Il est évident qu'un mouvement de jeunesse en culotte courte, cela ne peut pas être du tout l'objectif pour le Parti Socialiste ; il souhaite au contraire avoir des jeunes, avec des responsabilités. Voilà ce que nous souhaitons ! (Applaudissements)

Quelle sera, camarades, la situation du Parti si demain nous devons négocier un parti des adultes et un parti des jeunes ? Non, il n'y a pas un parti des jeunes dans le Parti, il n'y a pas non plus un parti des femmes dans le Parti, il y a le Parti représentatif de tous les militants du Parti ! Voilà la vérité profonde !

Il est souhaitable que sur un point aussi essentiel, aussi capital de l'évolution de notre Parti et de l'évolution des jeunesses, des dispositions soient prises pour que nous ayons une grande organisation de jeunesse, pour que nous ayons une grande organisation des étudiants, étant entendu qu'effectivement, la direction de ces deux organisations procède tout naturellement de la même organisation que pour les autres secteurs du Parti, car nous estimons que si les jeunes doivent être d'une organisation de jeunes, d'une organisation d'étudiants, ils doivent être surtout d'un Parti.

Si nous voulons rajeunir le Parti, si nous voulons qu'une nouvelle génération prenne de plus en plus des responsabilités dans le Parti, ne confinions pas les jeunes dans une organisation de jeunes. Ayons une organisation de jeunes mais une organisation des jeunes du Parti. Voilà ce qu'il nous faut faire ! (Applaudissements)

C'est un sujet important et sur ce plan, s'il y avait une hésitation, le problème serait à revoir ce soir à la Commission des résolutions, car la Direction du Parti attache la plus grande importance à ce problème.

Hier, lorsque le Parti Socialiste rencontrait des difficultés il existait une organisation de jeunesse qui était une sorte de Parti de la contestation. Mais aujourd'hui, alors que le Parti est l'image même de la société française, alors que nous avons autant de jeunes qu'il y en a dans la société française, eh bien nous ne pouvons pas accepter d'avoir cette discussion sur la constitution d'une

organisation parallèle, disons-le. Nous estimons que ce serait une erreur grave pour le Parti et pour les Socialistes.

Nous avons le devoir, au contraire, de faire en sorte que tous les jeunes soient avec nous dans nos réunions de sections, dans nos fédérations, qu'ils deviennent secrétaires de sections, responsables fédéraux, le plus rapidement possible, et qu'ils ne soient pas "gelés" par une organisation qui serait un peu à part du Parti, finalement une sorte de Parti dans le Parti !

(Applaudissements)

Au moment où nous allons avoir, toute la journée, une discussion sur la synthèse, sur la conception du Parti, je demande à l'ensemble du Parti, à l'ensemble de la majorité, à ceux qui ont une conception unitaire du Parti, de vouloir bien adopter les propositions qui ont été présentées tout à l'heure par Edith Cresson.

Tel est l'appel pressant que je fais aux fédérations et au Parti !

(Applaudissements et quelques protestations)

Le président - Camarades, sur une question de cette importance, le Congrès va naturellement procéder à un vote par mandats.

Ce vote aura lieu dans les mêmes conditions que celui de tout à l'heure. Je demande à Raymond Vaillant de les répéter.

(M. Vaillant donne quelques indications concernant le vote)

Le président - Ce point était le dernier concernant le débat sur les modifications statutaires. Je passe la parole à Guy Penne, président de la Commission nationale des conflits, pour rapporter sur les résultats de la Commission chargée d'étudier les demandes de réintégration.

Guy Penne

Camarades, une Commission du Congrès a été désignée pour statuer sur un certain nombre de demandes de réintégration. Des camarades ont été exclus, à la suite d'actes d'indiscipline qu'ils avaient commis au moment de la désignation des candidats du Parti, lors des élections législatives, cantonales ou municipales.

A l'unanimité, la Commission a décidé de retenir et d'observer les cas des camarades dont les actes d'indiscipline s'étaient manifestés lors des élections législatives et cantonales. En effet, lorsqu'il y a eu exclusion, la demande statutaire de réintégration ne peut être effectuée avant un délai de deux ans.

Pour les actes de discipline commis au moment des élections législatives, le délai est respecté.

En ce qui concerne les élections cantonales, cela ne fait pas tout à fait deux ans mais la Commission vous propose de considérer, à quelques semaines près, que ce délai de deux ans, finalement, est arrivé à son terme.

(Applaudissements)

Par contre, en ce qui concerne les différents actes d'indiscipline commis lors des élections municipales et qui sont récentes, quels que soient les cas, la Commission unanime a décidé de rejeter l'examen de tous ces cas.

Nous allons donc vous proposer de donner votre avis sur les cas de réintégration des camarades exclus au moment des élections législatives d'abord :

fédération du Tarn-et-Garonne, l'avis unanime de la fédération concerne les camarades Yves Fontal, René Mallet, Maurice Bonal, François Ricardo, Louis Delbès, Robert Delcasso.

La Commission ad hoc du Congrès vous propose la réintégration de ces camarades.

Le président - Je propose que Guy Penne donne lecture de l'ensemble des décisions de la Commission, et nous voterons en bloc.

Guy Penne - En ce qui concerne les cas d'exclusion au moment des élections cantonales,

pour la fédération de Charente-Maritime qui a émis un avis unanime favorable, il s'agit de Philippe Montagnac, Aimé Godillot, Jean-Marie Augé.

Haute-Garonne, avis favorable de la fédération : Philippe Lardy, Gérard Paloudier,

Haute-Marne : il s'agit du camarade Jacques Greulich. Il y a un vote unanime du Congrès fédéral de Haute-Marne.

Oise : vote unanime du Congrès fédéral. Il s'agit du camarade Louis Aubry.

Dordogne : proposition de la fédération concernant le camarade Pierre Siala.

Voilà les propositions que j'ai à vous faire de la part de la Commission du Congrès.

Le président - Je sou mets ces propositions à l'approbation du Congrès.

Que ceux qui sont pour le manifestent en levant leur mandat.

Contre ?

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

(Applaudissements)

Mes camarades, nous en avons donc fini tant avec le débat statutaire qu'avec le débat sur la réintégration.

Raymond Vaillant va être bientôt en mesure de donner les résultats du premier vote par mandat, et je consulte le bureau du Congrès sur la suite de nos travaux.

Je donne la parole à Raymond Vaillant qui va vous donner les résultats du premier vote, après quoi nous commencerons le débat de politique générale.

Raymond Vaillant

Voici les résultats, fédération par fédération, concernant le premier vote.

(Lecture des résultats)

Voici les résultats globaux de ce vote :

Nombre de mandats : 5914

Pour : 3039

Contre : 2272

Abstentions : 113

Refus de vote : 490

L'article 49 est donc adopté puisqu'il y a la majorité absolue.
(Applaudissements)

Le président - J'ai trois communications à faire au Congrès.

1° Je rappelle que les feuilles des votes doivent être apportées directement à la tribune.

2° Les Jeunes Socialistes membres du M.J.S. du Courant I doivent se retrouver Salle 1 à partir de maintenant.

3° Enfin les femmes, apparemment sans spécification de courant, sont invitées à se réunir à 14 heures à la Salle C.

J'ouvre donc le débat de politique générale du Congrès, ou plus précisément je l'ouvrirai quand tout le monde sera assis et silencieux ! Je demande en particulier à ceux qui sont au fond de la salle de faire un effort pour trouver une place, et je demande à tous ceux qui sont dans les travées de s'asseoir au banc de leur délégation.

J'ouvrirai le débat dès que tout le monde sera assis et fera le silence. Je crois que ce débat de politique générale est assez important pour être écouté dans de bonnes conditions.

Vous savez que le débat de politique générale a été organisé de façon à le cerner par grands thèmes de discussion, qui recoupent au fond les principaux débats qui ont eu lieu dans les fédérations et dans les sections.

Le premier sujet sur lequel vont s'exprimer successivement Laurent Fabius, Christian Pierre, Michel Rocard et Pierre Bérégovoy, concerne la politique économique et l'ensemble des questions qui se rattachent à elle, en particulier les nationalisations.

Je donne la parole à Laurent Fabius, Seine-maritime.

Laurent Fabius

Camarades, nous sommes aujourd'hui le 18 juin. Nous venons d'entendre, nous allons entendre encore beaucoup d'appels à la synthèse, et nous allons aussi entendre beaucoup d'appels à la prudence.

Je lancerai pour ma part un appel à la clarté. J'appartiens à une génération de militants qui sont venus au Parti Socialiste non pas parce qu'il comportait des tendances, mais parce qu'il incarnait simplement une espérance.

Je n'ai aucun parti pris. J'estime qu'au-delà des mouvements du cœur qui sont importants, et qui nous poussent naturellement à nous fondre dans un seul et grand élan, la décision de synthèse dépend de la réponse qu'ensemble nous apporterons à deux questions simples.

Première question :

Sommes-nous tous d'accord, mes camarades, sur la définition d'un certain nombre de règles de fonctionnement, au sein de notre Parti, et surtout, camarades, d'accord pour respecter ces règles ?

Deuxième question :

Sommes-nous tous d'accord, camarades, sur la façon d'aborder un certain nombre de problèmes politiques et la façon de les résoudre, et parmi ceux-ci il y

en a de décisifs, parce qu'au cœur même du projet Socialiste : les nationalisations ?

Je voudrais ce matin, sans être trop long, mais en m'efforçant d'aller au-delà de la surface des choses, mesurer avec vous, sur cette question des nationalisations, quelles sont nos convergences, et quelles sont nos différences.

La première convergence, à propos des nationalisations, c'est leur nécessité absolue. Il ne s'agit pas pour nous de croire à un quelconque dogme. Nous ne faisons, camarades, aucun dogmatisme, mais nous disons, et je suis sûr que sur cela nous sommes tous d'accord, qu'il existe un certain nombre de raisons pour lesquelles les nationalisations prévues par le Programme Commun de gouvernement, s'imposent absolument à nous.

La première raison, c'est qu'il s'agit pour nous tous d'engager une transformation qui réduise le pouvoir exorbitant qu'exercent un certain nombre de groupes sur notre économie, nos conditions de travail et de vie.

La deuxième raison avec laquelle, camarades, nous sommes aussi tous d'accord, c'est qu'il s'agit, dans les nationalisations à faire, de créer un nouvel équilibre du pouvoir dans l'entreprise, qui soit favorable aux travailleurs et qui, comme toujours dans les entreprises nationales, permette une avancée sociale, d'abord dans ces entreprises, puis à l'ensemble de l'économie et de la société française.

Il s'agit aussi, mes camarades, et Michel Rocard y insistera après moi tout à l'heure, à travers les nationalisations, d'assurer le succès de la planification. Il s'agit, et je pense surtout à la nationalisation du crédit, de permettre une politique financière et économique équilibrée, et il s'agit enfin, camarades, de faciliter la restructuration des industries, si nécessaire aujourd'hui pour l'indépendance nationale et pour le développement de l'emploi.

Sur cela, camarades, nous sommes tous d'accord, je le crois.

Nous sommes également tous d'accord, mes camarades, pour dire hautement que les nationalisations prévues par le Programme Commun devront être réalisées dans la première session d'exercice du Pouvoir.

Pendant un certain temps, camarades, sur ce point, des hésitations ou des imprécisions ont eu lieu. Mais désormais, qu'il s'agisse de la motion 1 ou de la motion 2, tout l'ensemble du Parti est d'accord pour dire que parmi les premières mesures qui s'imposeront au gouvernement de la Gauche, figure la réalisation intégrale des nationalisations... (applaudissements)...

Dans ce domaine, camarades, nous devons nous souvenir de l'expérience de 1936. Tout ce qui n'est pas fait tout de suite est renvoyé à des hypothèses sur lesquelles nous n'avons plus de prise. Tout ce qui n'est pas fait tout de suite risque d'être, dans nos esprits et dans les faits, une faillite, et je dis qu'en matière de nationalisations tout retard serait un renoncement.

La troisième grande direction, camarades, sur laquelle nous pouvons être tous d'accord, c'est qu'il s'agit pour nous de nationaliser et non pas d'étatiser.

La Droite nous dit : "La Gauche, c'est la bureaucratie", sans voir que la bureaucratie, ce n'est pas demain, la bureaucratie, c'est aujourd'hui... (applaudissements)

Notre Parti, camarades, est un parti autogestionnaire et décentralisateur. Il serait

contradictoire avec ses choix fondamentaux de confondre nationalisation et étatisation. Lorsque je dis "nationalisation sans étatisation", cela veut dire concrètement la suppression de la tutelle et du contrôle préalable par les entreprises publiques, cela veut dire concrètement la négociation, avec ces entreprises publiques, de contrats à moyen terme et long terme, cela veut dire concrètement que nous n'imposerons pas à la direction de ces entreprises publiques des fonctionnaires, cela veut dire concrètement que nous organiserons une déconcentration et une décentralisation géographique des entreprises nationales et que nous développerons et améliorerons leurs relations avec les collectivités locales, cela veut dire concrètement, surtout, que nous mettrons en place dans une entreprise une organisation démocratique des pouvoirs, une représentation des travailleurs et des usagers, une expression du contrôle et de l'intervention des travailleurs, par la négociation sociale dans des unités décentralisées, par la fixation des conditions de travail à la base, par la négociation d'expérimentations, par l'élargissement des attributions du Comité d'entreprise, dans les conditions de travail, la formation au plan de l'entreprise, et l'emploi.

Ces convergences, mes camarades, elles sont fondamentales, on a trop tendance à les oublier, comme si, ce qui nous unissait n'était pas beaucoup plus important que ce qui nous différençait.

Camarades, ceci est fondamental, parce que si dans ce Congrès nous avons un débat sur le fond des choses et que nous tendons naturellement à mettre l'accent sur les divergences, il ne faudrait pas conclure, ni à l'intérieur ni à l'extérieur de ce Parti, qu'il existe entre nous une quelconque désunion.

(applaudissements)

Nous sommes unis sur l'essentiel, je veux dire : sur le sens de la démarche Socialiste. Nous sommes unis aussi sur les lignes de force de cette action. Et une fois l'essentiel passé en revue, qui fait que nous sommes tous membres d'un même et grand Parti Socialiste, alors, nous pouvons essayer ensemble de passer en revue les divergences qui font qu'au sein du même et grand Parti Socialiste il existe aujourd'hui une majorité et une minorité.

Camarades, ces divergences, qu'il ne faut pas cacher, sur les nationalisations, quelles sont-elles ?

Lorsqu'on les passe en revue, et je vous demande de prendre ceci sans esprit de polémique, lorsqu'on les passe en revue, on s'aperçoit que ces divergences viennent largement de ce que les uns - et il s'agit, me semble-t-il de la minorité - ont tendance à avoir une conception théorique, et même parfois théologique, des choses, sans rapport direct avec le concret, alors que les autres - et il s'agit à mon sens de la majorité - ne se paient pas d'aussi grandes et belles phrases, mais estiment que pour transformer la réalité il faut d'abord la connaître.

Cette abstraction, mes camarades, cet hyper-intellectualisme que nous voyons dans beaucoup de nos sections, ce Socialisme théoricien et donneur de leçons, ce n'est pas celui auquel j'ai adhéré en venant au Parti Socialiste.

(applaudissements)

Il faut bien mesurer la réalité dont on parle pour la transformer, et non pas, mes

camarades, se réfugier dans un rêve superbe de l'intellect parce que la réalité ne serait pas conforme au rêve.

La terre est basse, camarades, et les camarades de la motion 2, comme certains camarades, parfois, de la motion 1 doivent en être bien conscients.

La première divergence, camarades, et c'est une divergence de fond, concerne le champ des nationalisations.

La majorité est modeste, la majorité propose de s'en tenir à l'accord solennel passé devant des millions et des millions de Français, et qui a pour nom "Le Programme Commun".

Le courant minoritaire, lui, est, dit-il, plus ambitieux, mais c'est souvent l'ambition du rêve, il propose d'ajouter à la liste des nationalisations Creusot-Loire et Peugeot-Citroën.

Alors, mes camarades, il faut s'expliquer nettement et franchement là dessus.

S'agissant de Peugeot-Citroën, le principal argument de la minorité est, semble-t-il, un prétendu engagement qu'aurait pris le Premier secrétaire dans ce sens. Il n'en est rien, camarades ! Il est vrai qu'a été tenue une conférence de presse au cours de laquelle le Premier secrétaire, François Mitterrand, a évoqué une possibilité de cette sorte. Mais je vous prie, camarades, de vous souvenir que cette conférence de presse avait été décidée avant que Peugeot prenne le contrôle de Citroën et pour éviter cette prise de contrôle, cette idée avait été lancée pour s'opposer au projet devenu depuis une réalisation, que le gouvernement donne sans contrepartie un milliard... oui, j'ai bien dit cent milliards anciens, à Peugeot pour absorber Citroën, et une fois que, malgré les objurgations du Premier secrétaire, le gouvernement ait écarté ces intérêts privés.

Alors, mes camarades, la situation devient nouvelle, et il s'agit encore une fois non pas de se réfugier dans n'importe quel rêve comme si la réalité n'existait pas, mais de voir si l'on peut tirer les conséquences de ce prêt nouveau non pas en le transformant en une nationalisation, mais en le transformant éventuellement en une participation en capital.

Ce qu'a fait en l'occurrence le Premier secrétaire, c'est quelque chose dont beaucoup devraient s'inspirer, c'est adapter les propositions à la réalité concrète et distinguer ce qui est hypothèse à long terme et ce qui est engagement devant lequel le Parti doit tenir ses promesses.

S'agissant de Creusot-Loire, camarades, la motion minoritaire nous propose une nationalisation, Mais là, mes camarades, je vois un nouvel exemple de la méconnaissance de la réalité concrète du capitaliste industriel aujourd'hui. Le Programme Commun de gouvernement a prévu explicitement une prise de participation pouvant être majoritaire dans le groupe Schneider, c'est-à-dire dans Creusot-Loire. François Mitterrand, dans la lettre qu'il a adressée à Georges Marchais, approuvé en cela par le Bureau exécutif unanime, a prévu la nationalisation du C.E.A., c'est-à-dire le contrôle de FRAMATOME.

Or, le CEA plus Schneider, c'est le contrôle de Creusot-Loire. Alors que veut dire maintenant la réclamation qu'on nous oppose d'une nationalisation de Creusot Loire ? Nous contrôlerons demain publiquement Creusot-Loire, nous

respecterons les engagements du programme commun et nous éviterons une fois de plus de nous réfugier dans le ciel des rêves.

On nous dit : il y a eu les engagements d'une convention, voire... cette convention a parlé d'un contrôle public et c'est celui-là que nous proposons.

De même, le Bureau exécutif, unanime, en juin 1973, a proposé le contrôle public et non-nationalisation et François Mitterrand, dans la lettre qu'il a adressée à Georges Marchais, approuvée à l'unanimité par le Bureau exécutif du Parti, lettre relative à l'actualisation du programme commun, a proposé encore une fois un contrôle public et non une nationalisation.

Alors, camarades, sur ces divergences qui nous opposent, je demande qu'il soit répondu clairement par les camarades de la minorité à trois questions :

1^{ère} question : comment la minorité peut-elle en même temps soutenir qu'il faut actualiser le programme commun sans le renégocier et proposer l'extension d'un cinquième du champ des nationalisations ?

2^{ème} question : comment la minorité peut-elle approuver fondamentalement le programme commun qui repose sur un certain équilibre économique et politique et au moment où la situation économique est devenue plus difficile et l'union politique au sein de la Gauche et au sein du Parti Socialiste encore plus nécessaire, comment la minorité peut-elle vouloir transformer le programme commun en l'alourdissant ?

Enfin, 3^{ème} et dernière question que je pose sur cet aspect : la minorité préfère-t-elle en abandonnant ses divergences avec la majorité donner toutes ses chances à l'expérience Socialiste ou préfère-t-elle conserver ses divergences et mettre en péril les chances de la Gauche ? (applaudissements)

La seconde divergence qui nous oppose, camarades, concerne la réalisation des nationalisations.

Nos camarades de la minorité qui nous ont longtemps reproché une dérive droitiste et qui semblent depuis quelques semaines avoir mis en sourdine cet aspect, nos camarades de la minorité proposent, non seulement la nationalisation des holdings, sociétés mères, mais la nationalisation des filiales. Nous, camarades, nous, la majorité, nous n'avons pas de vue théologique des choses. Nous disons qu'il faut abandonner la théologie pour faire comprendre comment se posent les problèmes.

Dans un certain nombre de cas, le capitalisme aujourd'hui est un capitalisme financier, c'est-à-dire que dans les mains d'un certain nombre de sociétés mères sont concentrés les moyens de contrôler effectivement les filiales. Dans d'autres cas, camarades, ce capitalisme n'est pas encore financier, mais c'est un capitalisme industriel. Les actifs des entreprises sont alors des actifs autonomes qui ne sont pas dans les mains d'une société mère.

De ce point de vue, mes camarades, la situation de Rhône Poulenc dans laquelle pour chaque type d'activité il existe des filiales à 100%, qu'il s'agisse de Rhône Poulenc textile, de Rhône Poulenc industrie ou de la Cellophane, ne peut être comparée, quoi qu'en disent nos camarades de la minorité, avec le groupe CGE dans lequel la société mère ne possède pas la majorité absolue du capital d'Alsthom-Atlantique.

De même, la situation de la CGE ne peut pas être comparée avec la situation de Dassault, dans laquelle la société des avions Breguet est détenue à 59% par Dassault et l'Electronique Marcel Dassault.

De même, mes camarades, et là encore je vous en supplie, soyons concrets, la situation de Marcel Dassault ne peut pas être confondue avec la situation d'ITT Corporation dont le siège, je vous le rappelle, est aux Bahamas et pour lequel la CGCT filiale d'ITT Corporation est entièrement contrôlée par ITT Corporation, ainsi que la SPI ITT filiale à 100% d'ITT industrie.

Alors, je vous le demande, mes camarades, je demande aux camarades de la motion minoritaire : descendez du ciel des principes et appliquez le programme commun à la réalité.

C'est dans le même esprit, mes camarades, qu'il faut aborder la question de l'indemnisation.

Le programme du Parti Socialiste et le Programme commun de gouvernement ont prévu des modalités ; ces modalités ce sont l'émission d'obligations et une différence faite entre les gros et les petits porteurs...

Le président - Est-ce que je peux te demander de conclure ?

Laurent Fabius - Encore 5 minutes.

Depuis longtemps, un certain nombre de responsables du Parti ont avancé des propositions qui, vous le remarquerez, camarades, ne nous faites pas de procès d'intention, ne figurent pas dans la motion majoritaire. Alors, dans quel esprit faut-il résoudre cette question de l'indemnisation ?

Là encore, il faut que nous adaptions nos propositions sans concessions à la réalité du capitalisme. Si les banques nationales peuvent facilement créer des obligations, des difficultés apparaissent dès lors qu'on traite des obligations pour les sociétés industrielles. La façon dont seront traitées les sociétés industrielles n'est pas la même que la façon dont sera indemnisé Dassault, et la façon dont on peut traiter avec les groupes dont l'essentiel est détenu par des actifs français n'est pas la même que la façon dont on peut traiter avec Roussel Uclaf ou ITT.

Camarades, ce sera ma conclusion : les nationalisations sont une donnée fondamentale pour le succès du gouvernement de la Gauche, pour la transformation concrète des conditions de vie des travailleurs et de pouvoir d'achat de centaines de milliers de travailleurs.

Le programme commun de gouvernement a fait un certain nombre de choix. Ces choix ont été ratifiés massivement par le pays qui a mis en eux toute son espérance.

La majorité de ce Parti vous propose aujourd'hui ni plus ni moins, comme elle l'a fait hier, de respecter à la lettre ces choix.

Mes camarades, et ce sera la phrase ultime, sur tous ces points, entre nous, il existe convergences, il existe aussi divergences et j'ai essayé de les souligner.

Ces différences selon moi seront celles qui opposent la théologie à la pratique, la connaissance du réel au rêve.

Si ces divergences ce soir ou demain pouvaient être réduites, alors, le premier,

du fond du cœur, je dirais oui à la synthèse. Mais si ces divergences qui aujourd'hui nous séparent, ne sont pas réduites, alors, comme d'autres l'ont dit, face aux Socialistes et au pays, la majorité prendra date.
(Applaudissements)

Le président - Mes chers camarades, j'ai 3 annonces très rapides à vous faire :

1 - il est absolument nécessaire que les camarades ne sombrent pas dans ce malentendu qui fait qu'ils croient que les cars mis à leur disposition sont gratuits, ce qui est le cas général pour l'instant. En réalité, il faut acheter les cartes de transport au prix de 12 F. et si ce n'est pas le cas vous imaginez le déficit que cela représente pour la fédération de Loire-Atlantique ! Nous vous demandons de vous mettre en règle et d'accepter le nécessaire contrôle.

2 - une camarade de la fédération des Bouches-du-Rhône a perdu une trousse de voyage avec tous ses papiers au Hall d'accueil, prière à celui qui l'a trouvée de vouloir bien la remettre au Hall d'accueil.

3 - nous vous rappelons que le centre d'accueil est à votre disposition, que les camarades qui tiennent un certain nombre de stands souhaitent avoir votre visite. Je passe la parole à Raymond Vaillant pour le résultat global du deuxième vote, quitte, évidemment, à ce que les camarades intéressés puissent en vérifier le détail.

Raymond Vaillant

Résultat global du 2^{ème} vote, mais, bien entendu, l'ensemble des résultats sera publié dans "Le Poing et la Rose", et nous nous organiserons pour que les camarades puissent connaître en détail l'ensemble du vote.

Total : 5914 mandats

Pour : 3519

Contre : 1960

Abstentions : 327

Refus de vote : 108

Les propositions présentées par Edith Cresson sont donc adoptées à la majorité absolue.

(applaudissements et protestations)

Le président - Silence, camarades ! De toute façon le vote est intervenu.

Mes Chers camarades, le Bureau du Congrès souhaite vous faire une proposition à laquelle je vous demande de prêter attention :

Vous sentez tous quelle est l'importance du débat politique que nous avons actuellement et quelle est la difficulté des problèmes qui sont évoqués devant vous. En toute hypothèse, et compte tenu du nécessaire salut de nos camarades étrangers, il faut que le débat soit terminé ce soir, au moment de l'ouverture de la Commission des résolutions, et qu'il ait été mené entre nous, de façon complète, avec tout le sérieux nécessaire.

C'est pourquoi, tout en étant conscient des difficultés que cela peut amener pour un certain nombre d'entre vous, mais en sachant que si les délégués sont là c'est

d'abord pour décider de l'avenir du Parti et avoir un débat politique au fond, la proposition qui vous est faite par le Bureau du Congrès est de continuer jusqu'à son terme ce débat sur les problèmes économiques et les problèmes de nationalisations.

J'ai, comme orateurs inscrits : Christian Pierre, Michel Rocard, Pierre Bérégovoy. Je vais leur passer la parole et je demande aux délégués d'être très attentifs et de ne pas quitter la salle, dans toute la mesure du possible, jusqu'à la fin de ce débat, de manière à être bien en possession de l'ensemble des arguments échangés.

Je leur donne la parole pour 1/4 d'heure chacun, et je leur demanderai de bien vouloir ne pas les dépasser.

La parole est à Christian Pierre.

Christian Pierre (Val-de-Marne)

Camarades, le problème des nationalisations est effectivement un problème très sérieux. Les nationalisations sont au centre du programme commun. Elles sont au centre de la possibilité de rupture avec le capitalisme. Elles sont au centre du changement social, si nous voulons abattre le Pouvoir de l'oligarchie financière qui dirige notre pays aujourd'hui, si nous voulons faire reculer la logique du profit, si nous voulons accroître la marge de manœuvre économique et sociale de la Gauche au gouvernement, par rapport à l'impérialisme américain, par rapport à la situation mondiale du capitalisme, si nous voulons enfin modifier les rapports de production, les rapports sociaux dans les entreprises et au-delà.

Les nationalisations sont un problème sérieux que notre Congrès doit aborder avec sérieux, parce que je crois qu'au moment où nous actualisons le Programme commun, nous devons effectivement, comme Fabius le disait tout à l'heure, regarder les réalités en face, regarder que cette crise du capitalisme, depuis l'époque où le Programme commun a été signé, a évolué, s'est approfondie, a changé certaines de ses formes.

Nous devons aussi parler avec sérieux, parce que nous ne voulons pas, ici, dans ce Congrès, nous livrer à des surenchères faciles, nous livrer à la démagogie, mais au contraire, définir une politique pour demain, pour la Gauche, contribuer à faire de ce Programme commun un véritable programme de changement social, accentuer encore cette possibilité qu'a notre société de changer.

En réalité, regarder les réalités, comme disait Fabius, c'est d'abord se rendre les moyens qu'il nous faut, qu'il nous faudra demain pour appliquer la politique du Programme commun, c'est d'abord se rendre compte qu'il y aura des difficultés, qu'il ne faut pas les cacher, qu'il faut avoir les moyens de les dominer.

C'est se rendre compte qu'il faut que la Gauche unie élabore une stratégie industrielle véritable capable de modifier peu à peu, avec réalisme, mais avec détermination, le mode de croissance et de développement de notre pays.

C'est se rendre compte que si nous voulons effectivement changer la société, changer les choses, pour les travailleurs, en nous appuyant sur la consommation populaire, en nous appuyant sur la satisfaction prioritaire des besoins collectifs, sur le développement d'un potentiel national scientifique et technologique, sur la

décentralisation et le développement régional, nous devons regarder en face le problème des nationalisations, et nous devons voir que sans les nationalisations du programme commun, je crois que là-dessus nous sommes d'accord, il n'y a pas d'autre politique possible aujourd'hui dans notre pays.

A cet égard, il serait faux de croire qu'en dehors des groupes expressément prévus par le programme commun, il suffirait de s'appuyer sur la nationalisation des seuls circuits financiers. Ce ne serait pas suffisant pour maîtriser réellement l'appareil productif.

7 entreprises concentrées sur 10 ne sont pas possédées majoritairement par une grande banque nationalisable. Celles-ci y ont, certes, une influence prépondérante parmi les autres représentants du capital, mais elles ne sont pas majoritaires dans celui-ci.

Non. La nationalisation des établissements financiers n'est pas suffisante.

Isolée, elle ne deviendrait qu'une technique économique de gestion ou de rationalisation des circuits de financement.

Au contraire, intégrée à une conception d'ensemble de l'appropriation publique des moyens de production, cette nationalisation des circuits financiers donnera à la Gauche les armes de sa politique. (applaudissements)

Nous sommes donc à un débat qui, je crois, doit répondre à 5 questions.

Tout d'abord, celle de l'indemnisation des actionnaires.

Le programme commun et le programme du Parti prévoient un mode d'indemnisation des actionnaires fondé sur des bons d'Etat amortissables, indexés sur le coût de la vie. Le programme commun donne suffisamment de précisions à cet égard. Il est un engagement pour les Socialistes comme il doit être un engagement pour tous ses signataires. (Applaudissements).

Certains, mais je veux croire que c'est à titre personnel, proposent un autre mode d'indemnisation des nationalisés. Ils conçoivent ce qu'ils appellent des "obligations participatives" ne donnant pas le droit de vote, n'étant pas amortissables et étant indexées sur les bénéfices des entreprises nationalisables.

A notre avis, cette solution est extrêmement dangereuse car elle met en cause fondamentalement le principe même des nationalisations.

(Vifs applaudissements)

Cette solution ne réduit pas le coût de l'indemnisation, car elle ne distingue pas entre les petits et les gros porteurs, distinction essentielle dans le programme commun.

Cette solution d'indemnisation ferait jouer à la Bourse le rôle d'arbitre et c'est ainsi que les nationalisations par les titres qui seraient mis en Bourse, seraient, en fait, soumises à l'arbitrage de la corbeille, et c'est ainsi que la politique de la France, c'est ainsi que la politique de la Gauche unie, c'est ainsi que l'application du programme commun, seraient soumises à cet arbitrage de la Bourse ! (applaudissements) Ce n'est pas possible, camarades ! (vifs applaudissements)

Cette solution, d'autre part, n'éteint pas la charge de l'indemnisation, puisqu'elle n'est pas amortissable.

Cette solution rend les nationalisations réversibles.

En indexant l'indemnisation sur les bénéfiques, elle soumet l'avancée de la transformation des rapports sociaux concrets, des rapports de production dans l'entreprise, à cette lancinante obligation, pour les entreprises qui seront nationalisées, de réaliser le profit maximum, c'est-à-dire qu'elle obligera les entreprises nationalisées à s'insérer dans la logique actuelle de ces entreprises !

(Applaudissements)

Elle soumet enfin les entreprises nationales au critère quasi unique de rentabilité financière, alors que d'autres critères doivent être nécessaires pour que les entreprises nationales dégagent un véritable surplus social : critères d'environnement, de création d'emplois, de formation professionnelle.

Cette solution, finalement, ne présente aucun trait marquant autre que de laisser une immense marge de manœuvre aux familles capitalistes et à la couche sociale qui, aujourd'hui, dirige les entreprises que, demain, nous nationaliserons !

Cette solution, en fait, s'appuie sur une conception que nous pensons fautive selon laquelle le marché et la Bourse pourraient jouer un rôle fondamental de régulation globale de l'économie. Nous pensons, au contraire, qu'il faut non seulement changer la forme juridique des entreprises, mais qu'il faut veiller, par la technique que nous emploierons sur l'indemnisation, à ne pas remettre en cause ces nationalisations elles-mêmes.

Même problème pour les filiales. Nationaliser les holdings ne permet pas de disposer des leviers suffisants. Il faut aussi nationaliser les filiales des principales holdings, C.G.E., St-Gobain Pont-à-Mousson, Péchiney-Ugine-Kuhlmann, etc. Il faut nationaliser les filiales non seulement de production, mais également immobilières et financières.

Et que l'on ne nous dise pas que, cela, c'est rêver, car, cela, c'est nationaliser moins de 1%, moins de 1500 entreprises sur des centaines de milliers d'entreprises privées, qui resteront privées et qui doivent le demeurer en France !

(Vifs applaudissements)

Cela n'est pas rêver. Cela est, encore une fois, vouloir nous donner les moyens d'une politique. Cela est, encore une fois, vouloir nous donner la cohérence de cette politique, le sérieux de cette politique.

Ce sérieux doit également être la marque de la prise de participation majoritaire dans la sidérurgie. Le programme commun prévoit cette prise de participation majoritaire. Le programme commun a raison de la prévoir pour des entreprises qui doivent plus de 35 milliards, dont 9 milliards à l'Etat ! Le programme commun s'appuie sur le critère de nationalisation lorsque les entreprises sont tributaires de fonds publics. Le programme commun doit donc être appliqué dans le domaine de la sidérurgie.

Mais nous voyons ici une difficulté qu'il faut signaler et dont il faut parler entre nous, qui pose question, c'est que la nationalisation des holdings de la sidérurgie par consolidation des dettes ne réussira pas à nous donner vraiment barre sur l'ensemble du secteur sidérurgique ; en effet, si le groupe Schneider-Chatillon sera ainsi nationalisé, en réalité, si nous nous arrêtons à la holding et si nous nationalisons par consolidation des dettes, ces deux critères étant mêlés, nous

n'aurons pas vraiment une participation publique importante dans les groupes Usinor et Marine-Wendel. (applaudissements)

Il faut donc envisager ce problème, y réfléchir, il faut discuter, il faut se mettre d'accord.

En effet, je crois - et Fabius le disait tout à l'heure - que notre accord fondamental porte sur cette notion de nationalisation et sa fonction de transformation sociale. Alors, regardons ensemble, puisque nous sommes à un Congrès de notre Parti, comment il faut faire. Appelons les militants à discuter de cela, prenons une décision politique.

Le problème de l'industrie électronucléaire et de l'automobile.

On sait qu'en 1969 la Droite a abandonné la filière française...

Le président - Tu as presque dépassé ton quart d'heure !

Christian Pierre - ... On sait que le monopole de Creusot-Loire pèse lourdement sur l'industrie de production électronucléaire. On sait que les filiales FRAMATOME et NOVATOME sont détenues par le capital privé, majoritairement. On sait que c'est un secteur vital pour la nation, pour la recherche scientifique, un secteur vital pour la technologie de notre pays, son indépendance nationale. On sait que Creusot-Loire aujourd'hui a une politique prioritaire de rentabilisation financière. On sait que ce trust est possédé, notamment, par Marine-Wendel et par Empain-Schneider, ce dernier groupe étant soumis à sa seule logique capitaliste...

Le président - Je te demande de conclure.

Christian Pierre - ... qui est largement déterminée par l'étranger.

Il faut donc examiner le cas de Creusot-Loire. Il faut donc faire en sorte que cette Société, extrêmement importante pour l'industrie nationale, pour son indépendance et pour le problème énergétique, retourne à la Nation. C'est d'ailleurs ce que proposait Robert Chapuis dans un article de "L'Unité" après la Convention nationale de notre Parti.

De même, l'importance du secteur automobile doit nous faire regarder si nous pouvons effectivement réorienter la croissance - comme le dit la motion majoritaire - si nous pouvons effectivement satisfaire les besoins collectifs dans un autre sens, sans que ce secteur qui occupe presque 500 000 personnes, qui réalise des milliards à l'exportation, qui s'est vu attribuer par l'Etat un milliard de fonds publics sous forme de prêt à Peugeot-Citroën, sans que ce secteur ne retourne à la Nation. Est-ce possible de concevoir une autre politique, sans cela ?

Enfin, dernier problème et je conclurai là-dessus : est-il possible de concevoir les nationalisations sans que nous en voyions la logique que le programme commun donnait lui-même à ces nationalisations ?

Le programme commun disait en effet que "l'autogestion ne se décrète pas, qu'elle sera l'aboutissement d'un mouvement dont la disparition de la propriété

privée du capital n'est qu'un préalable et dont l'extension du contrôle des travailleurs dans l'entreprise constitue un ressort essentiel".

Eh bien, c'est aussi cela que posent les nationalisations : quel contenu démocratique allons-nous donner aux nationalisations ? Comment les travailleurs vont-ils intervenir dans le conseil d'administration de ces entreprises ? Doivent-ils - et c'est ce que nous pensons - progressivement devenir majoritaires dans le conseil d'administration des entreprises nationalisées ? Comment les travailleurs vont-ils se mobiliser à travers leurs syndicats et leurs partis politiques pour montrer l'importance des enjeux de la nouvelle politique de la Gauche unie ? Comment le contrôle des travailleurs sur les conditions de travail, sur les conditions de vie dans l'entreprise, sur les conditions de rémunération, sur l'hygiène et la sécurité va-t-il s'opérer ?

Ce sont des choses sérieuses, camarades, ce sont des choses qui sont fondamentales dans une idée sérieuse et correcte de la nationalisation.

Nous devons, je crois, répondre à ces questions, car les nationalisations sont un atout pour la Gauche, les nationalisations sont la véritable attente des travailleurs, les nationalisations doivent être, aujourd'hui, dans ce Congrès, un point de convergence, un point de force de l'unité du Parti, car les nationalisations concernent la transformation de cette société que tous les Socialistes veulent ensemble.

(Vifs applaudissements)

Le président - La parole est à Michel Rocard, fédération des Yvelines.

(Applaudissements)

Michel Rocard

Enfin, les difficultés commencent !

C'est par ce cri, vous vous en souvenez peut-être, que Bracke-Desrousseaux, l'un des dirigeants Socialistes de l'époque, avait salué la victoire du Front Populaire.

Vous êtes tous, ici, conscients que nous avons de grandes chances de pousser tous le même cri en mars prochain, sinon un peu avant.

En effet, un des avantages de voir l'incertitude s'estomper peu à peu dans les sondages - encore que rien ne soit gagné d'avance... attention, camarades ! - c'est de nous obliger à nous occuper non seulement de préparer une victoire électorale, mais aussi, et de plus en plus, de ce qui se passera après.

Et nous savons tous aussi que si la Gauche au pouvoir devait échouer aussi rapidement qu'à la Libération, ou sous le Front Republicain, c'en serait à nouveau fait de nos espérances pour de longues dizaines d'années. Nous n'avons même pas le droit d'en prendre seulement le risque ! (applaudissements)

Alors, quelles difficultés ? Quelle réponse politique à ces difficultés ? Et en brèves remarques conclusives, quel parti pour porter la réponse politique à ces difficultés ?

Quelles difficultés ?

Je ne veux ni réduire le champ de l'économie aux nationalisations, ni faire

semblant de croire que l'économie ce n'est pas, d'abord, de la politique.

Les difficultés, c'est naturellement de celles du pouvoir que j'ai à parler, mais n'oublions tout de même pas celles de l'avant, car la première, c'est d'accepter l'idée qu'il pourrait y en avoir. Si l'impréparation, la suffisance, le mépris des données techniques des problèmes, le refus de reconnaître l'existence des contraintes les plus lourdes, attitudes que l'on rencontre déjà ici ou là dans le Parti, se répandaient à l'excès, alors c'en serait fait de nos chances !

La deuxième difficulté, elle aussi, il faudra l'avoir surmontée avant les élections. Elle consiste en ce que l'opinion publique devine aussi bien que nous la nature des problèmes auxquels nous nous heurterons et elle ne nous fera véritablement confiance que si nous avons la lucidité de les reconnaître et le courage d'y répondre.

L'heure des choix est venue. La victoire elle-même est à ce prix. Mais, naturellement, les difficultés les plus lourdes, c'est au pouvoir que nous les rencontrerons si nous y accédons.

Or, même si nous les faisons très vite, ce qu'il faut souhaiter, et là-dessus nous sommes d'accord, la mise en route de la planification démocratique, des nationalisations réussies - car c'est difficile à faire des nationalisations réussies, il en est de ratées, voyez l'Angleterre et l'Italie, souvenez-vous des Messageries à la Libération en France - tout cela ne donnera des résultats efficaces qu'au bout de deux ans et demi ou trois. Si nous les avons passés, bien des choses seront déjà réglées, et cela commence avant.

Cela commence avec le prix qu'il faut payer pour le passé d'injustices de la France. Il est scandaleux que la moitié des vieux de France vivent avec moins de la moitié du revenu minimum reconnu comme vital ! Il est scandaleux que le travailleur sans qualification soit payé un tiers moins que dans le pays voisin, en Allemagne ! Il est scandaleux que les Allocations Familiales soient dérisoires par rapport aux charges qu'elles sont censées couvrir ! A tout cela nous devons mettre fin, les travailleurs l'espèrent, l'attendent, nous nous y sommes engagés, nous avons eu raison.

(Applaudissements)

Mais injecter 50 milliards de francs lourds dans l'économie française en quelques mois et alourdir les charges des entreprises en salaires et charges sociales, entraînent des conséquences. C'est tenable, on le sait, Grenelle l'a montré, mais ce n'est point facile et nous ne pouvons écarter d'abord quelques faillites ici ou là, donc du chômage en plus, malgré tout l'effort que nous ferons sur ce point par ailleurs, ni non plus et surtout des hausses de prix et un déficit de commerce extérieur accru.

Cela tout le monde le sait.

Les problèmes de gestion très difficiles que cela nous posera ne sont pas mon propos ici. Un Congrès ne fait pas de gestion, sauf à en dire seulement, justement, que le bénéfice du plan et des nationalisations viendra après.

Mais la difficulté politique, elle, se décrit très bien.

Faute, pour la Gauche et les milieux qu'elle influence, d'avoir surmonté à temps la dominante monétaire ou marchande, que nous héritons tout à la fois de la

Société de consommation capitaliste et d'une mauvaise lecture du marxisme, nous n'avons pas encore réussi, dans l'opinion, à faire apparaître les enjeux de responsabilités, de diffusion du pouvoir, de dignité des hommes, des femmes, des citoyens, des travailleurs, bref, les enjeux d'autogestion, les enjeux de pouvoirs, comme déterminants par rapport aux enjeux monétaires.

Si nous ne comblons pas ce retard, la méfiance pourrait naître dans les rapports entre le gouvernement et le mouvement syndical, voire dans les rapports entre le Parti Communiste et le Parti Socialiste, peut-être même au sein de notre propre Parti. Si jamais elle devait naître, cette méfiance, elle trouverait sa source dans les difficultés qu'aurait le gouvernement de la Gauche à maîtriser complètement cette correction initiale des inégalités que nous entendons faire, soit - c'est heureusement peu probable - que ce gouvernement s'inquiète à tort et trop tôt, et ne tienne pas ses engagements ; je veux en exclure l'hypothèse ; soit qu'il en maîtrise mal les conséquences et que les corrections nécessaires deviennent, du coup, excessives ; soit surtout, et c'est là le vrai problème, que le temps nécessaire à la complète réalisation de ces engagements dans des conditions compatibles avec le maintien en bon état de marche d'une économie française, ne se passe en une attente inquiète et un harcèlement revendicatif prématuré au lieu d'être compris comme le moment décisif de la lutte pour une nouvelle décision du pouvoir.

(Applaudissements)

Souvenez-vous, mes camarades, "le seul projet de la Droite : garder le pouvoir, mon premier objectif : vous le rendre". C'était la phrase de François Mitterrand aux Français en mai 1974; ce premier objectif, il est toujours le premier, c'est par celui-là que tout commencera.

(Applaudissements)

Alors, quelle réponse politique appellent ces difficultés ?

Pour éclairer cette réponse, je veux revenir sur ce que j'appellerai la contradiction du temps et de la confiance.

Une victoire de la Gauche, en France, après vingt ans, et puis de mauvais souvenirs de ce qui avait précédé juste avant, ce sera une immense espérance, et l'immense espérance que beaucoup de choses soient faites tout de suite. Or, nos moyens, nos outils, notre plan, ces nationalisations, ce ne sera pas tout à fait tout de suite. La contradiction, elle est là. La désespérance pourrait commencer là. La désespérance qui nous affaiblirait. Le pouvoir vous savez bien que ce n'est pas le droit de faire des décrets, de voter des budgets. C'est un rapport de force fondé sur une confiance de la masse populaire, des masses ouvrières en lutte dans le gouvernement qui les représente. Ce n'est pas autre chose.

(Applaudissements)

Le moyen de surmonter cette contradiction là, c'est la clarté du projet, et notamment en ce qui concerne la netteté des différentes étapes de réalisation de ce projet.

Pour revenir à l'économie et aux nationalisations, il me faut éclairer ce problème de la clarté du projet. Il y a deux cultures politiques dans la Gauche française. Ainsi est fait notre passé. C'est peut-être notre richesse. Mais le fait

est qu'il y en a deux. La plus typée, qui fut longtemps dominante, elle est jacobine, elle est centralisatrice, elle est étatique, elle est nationaliste, elle est protectionniste. La République a détruit les autonomies provinciales pour assurer sa propre consolidation, a centralisé à outrance plus que nulle part au monde l'appareil scolaire pour en assurer la laïcité, a financé les grandes infrastructures économiques pour en contrôler la géographie, en tuant par là le développement économique de toute nos régions, vous le savez bien. Elle a protégé longtemps l'activité interne du pays, ce qui a retardé le développement du capitalisme industriel français.

La classe ouvrière française est entrée de plein pied dans cette logique : mouvement revendicatif, refus des responsabilités partielles, appel à l'état central.

Cette culture a, en outre, curieusement l'autorité d'un marxisme capté par ceux qui n'en sont pas les vrais héritiers, car enfin, camarades, souvenez-vous de vos lectures, le Socialisme, qu'est-ce que c'est pour Marx, sinon, par delà la victoire de la lutte des classes, le dépérissement de l'Etat, la société associative, l'organisation de la production sur la base de l'autodétermination des travailleurs. Voilà le marxisme. (Applaudissements)

Imaginez un instant, mes camarades, ce que serait en France le débat dans la Gauche française, si le premier traducteur de Marx, dont nous avons ensuite respecté les mots comme un talmud, avait au hasard de la plume écrit "autogestion" au lieu "d'autodétermination" des travailleurs... Imaginez...

(Applaudissements)

C'est ce marxisme là, le vrai qu'il faudrait voir redécouvert davantage encore. Il y est un peu dans nos stages, dans nos écoles de formation, en faisant abstraction de la déviation de Lassalle, de Lénine et de Guesde qui, de son vivant avait fait dire à Marx lui même : si c'est comme ça que vous me comprenez, je ne suis pas marxiste. Il fallait le dire.

L'autre culture qui réapparaît dans la Gauche française d'aujourd'hui, elle est là, elle est décentralisation, elle est régionalisatrice, elle refuse les dominations arbitraires, celles des patrons comme celle de l'Etat. Elle est libératrice, qu'il s'agisse des majorités dépendantes comme les femmes ou qu'il s'agisse des minorités mal accueillies dans les corps social : jeunes, immigrés, handicapés.

Cette culture se fait fi du règlement et de l'administration. Elle préfère l'autonomie des collectivités de base et l'expérimentation. Cette culture là, c'est celle de nos quinze thèses sur l'autogestion, curieusement votées à l'unanimité puisque le problème est aujourd'hui de savoir si cette unanimité là, nous sommes capables d'en tirer la monnaie de la pièce.

Le Programme commun de gouvernement, que tous ici nous défendons, soutenons, développons, est un honnête et bon compromis entre ces deux cultures, à l'horizon des cinq premières années. Le moment de l'actualiser n'est sûrement pas le moment d'oublier l'originalité de notre propre apport car la grande aventure de l'union de la Gauche, à travers son programme commun, c'est d'abord la synthèse de nos deux cultures. Je suis d'ailleurs optimiste quant à notre propre conviction à nous, Socialistes, car, de cette culture là, la plus belle

expression écrite que j'en connaisse, c'est celle de l'hymne que nous chantions hier soir. Relisez ces paroles, elles vous engagent :

- Rendre la parole - décider nous-mêmes - libérer nos vies des chaînes de l'argent - écrire notre histoire à la première personne - être enfin des hommes et non des instruments.

(Applaudissements)

Ces paroles engagent !

En quoi mes camarades le projet Socialiste que porte avec elle cette culture-là fournit-il une réponse politique à nos difficultés économiques prochaines, en permettant de surmonter la contradiction du temps ou de la confiance ? Tout simplement lorsqu'il fournit les réponses aux trois questions fondamentales qu'une expérience Socialiste en pays développé doit résoudre, pour réussir enfin, et auxquelles ni la tradition social-démocrate, ni la tradition Communiste n'ont jusqu'ici depuis le début du siècle apporté de conclusions satisfaisantes.

La première de ces questions, c'est celle de l'Etat. Les expériences Socialistes, dans le passé se sont trop souvent traduites par un renforcement considérable des pouvoirs de l'Etat et sur une longue période, pour que quiconque aujourd'hui, quand il observe ces sociétés, croie encore au discours d'école qui présentait cela comme un détour provisoire.

Alors, le problème français il est de reconstituer une société civile comme dit Gramsci, une société politique un tissu démocratique qui ne se confonde pas avec l'Etat, et cela emporte 3 conditions :

La première, c'est la décentralisation : créer des régions, garder nos communes, cette école de base de la démocratie, créer ce niveau municipal du canton rural ou de l'agglomération où doit être le pouvoir de micro-décision pour les infrastructures économiques, dont l'absence maintient le moyen de la tutelle de l'Etat.

La deuxième condition, c'est l'expérimentation sociale. C'est de pousser ce troisième secteur de notre économie, celui où se retrouvent les coopératives, les mutuelles, les associations, les entreprises totalement autogérées de demain car il faudra expérimenter.

Le troisième secteur, c'est celui de l'appareil économique central et là nous tombons sur les nationalisations. Le risque qui se prend avec elles, c'est l'étatisation. Il ne suffit pas, Christian Pierre, de dénoncer ce risque. Encore faut-il voir les moyens de l'exclure... (Applaudissements). Et c'est d'abord de conduire le rythme des nationalisations au rythme que nous sommes capables de contrôler précisément, que les travailleurs sont capables de contrôler précisément pour qu'elles ne redeviennent pas étatisation.

Comment allonger la liste avant d'avoir d'abord vérifié sur nos premiers engagements que nous en étions capables ? Quel risque considérable !

Le président - Je te demande un effort de concision.

Michel Rocard - Je vais tenter de le faire, mais nos conventions n'étaient pas d'un quart d'heure.

Je résume.

Deuxième élément : concevoir que ces nationalisations doivent être un outil de notre politique industrielle et non pas un principe fondamental du Socialisme car ce principe fondamental, c'est l'autogestion, c'est la gestion directe, ce n'est pas l'étatisation.

Nous nationalisons pour répondre au contrôle nécessaire de l'économie et pas pour respecter des dogmes. Là-dessus Fabius avait raison.

(Applaudissements)

Enfin, et vous le savez bien, il faut que la montée du contrôle des travailleurs se fasse partout à la fois. N'oublions pas le privé. Le contrôle, c'est aussi un long apprentissage dans la lutte des classes et dans la gestion de ses conséquences victorieuses. Il ne montera pas avec une différenciation d'un secteur public et d'un secteur privé, où cela serait oublié. La classe dite ouvrière, son expérience, ses grandes considérations syndicales sont là pour en faire la synthèse, Publique comme privée, et les mutations de travailleurs sont suffisantes pour créer cette nécessité.

Alors, pas trop d'isolement.

Je viens aux questions de détail, et là je ne comprends plus. D'abord, si j'ai bien entendu Christian Pierre, j'ai eu l'impression que la synthèse s'éloignait, mais soyons plus sérieux.

Comment, Christian ? Entre des obligations d'entreprise et des bons d'état, tu imagines que les bons d'état, eux, n'iraient pas à la Bourse ? Mais alors tu imagines qu'ils sont non cessibles ? Et que leurs malheureux détenteurs ne pourraient plus s'en débarrasser ? Et alors ?

(Applaudissements)

C'est la forme la plus fondamentale de la spoliation. Tu as employé 17 fois le mot "sérieux" dans ton intervention, je ne le renverrai pas trop, mais quand même !

Quant à la réversibilité, camarades, enfin qui, ici, ayant un peu lu de Marxisme - il n'est pas nécessaire d'en avoir lu beaucoup - osera dire que le problème de la réversibilité des nationalisations dépend en quoi que ce soit des techniques juridiques et financières de la conquête du pouvoir ? Moi je dis que cela dépend du seul rapport des forces.

(Applaudissements)

Qui d'ailleurs entre vous - regardez la contradiction - ne sait pas qu'on peut rendre réversible même l'enseignement, même la Sécurité sociale, même les P.T.T. ? Ils étaient pourtant, sur le plan de la technique juridique de la prise du pouvoir, sous des garanties authentiques, alors que personne ne le fait pour la S.N.C.F. qui est pourtant une société anonyme de droit privé, où les actionnaires privés doivent avoir 33% du capital. C'est une manière de nationaliser qui est tellement incriminée aujourd'hui... Enfin je vais reparler d'être sérieux, je m'en excuse.

Et puis alors j'ai entendu, et c'était lancinant, la référence à la lancinante obligation de faire des bénéfices. Alors là, camarades, il faudrait bien se comprendre. L'Etat, lui, n'est pas là pour cela. La charge des retraites, de la

justice, de la santé, de la petite enfance, etc., il faut la financer, et l'Etat, il finance cela avec des recettes. On peut équilibrer, on peut ne pas équilibrer, pas de dogme là-dessus. Mais si dans son appareil productif l'Etat n'est pas capable d'assurer que là il y a production, qu'il y a supériorité de la valeur des ventes sur les coûts, quelles que soient les servitudes, alors là où allons-nous ! Qui paiera, camarades ? Ou bien c'est l'assurance généralisée à 40% d'inflation la première année, 100% la seconde année. Là aussi, mes camarades, j'ai le regret de vous demander d'être sérieux, je vous renvoie le bébé !

(Applaudissements)

Quant au débat sur les filiales, lui aussi m'étonne. Parlons clair, c'est un débat sur le fait de savoir si ce qui nous intéresse maintenant, c'est la propriété des bâtiments, des stocks, des machines et des camions ou si c'est le pouvoir, et je pense qu'il s'agit du pouvoir.

Réfléchissez simplement à ceci : toute technique de nationalisation qui prétendrait approcher directement l'évaluation des valeurs actives, des terrains, des bâtiments, des machines et des stocks ouvre quatre à cinq ans de contentieux devant les tribunaux français et internationaux, et met toute notre activité à l'étranger et toutes nos entreprises nationalisées dans une paralysie juridique totale.

Voilà pourquoi nous n'entendons pas prendre ces techniques là. Voilà un argument sérieux qu'il faudrait peut-être ne pas oublier quand nous en parlerons ce soir, et par rapport à cela, tout le reste est poésie !

(Applaudissements)

C'était quelques remarques disparates sur la question de l'Etat.

J'irai plus vite sur les autres.

La deuxième question que la Gauche au pouvoir doit résoudre, c'est celle du risque et de la sanction économiques. Il faut bien, si nous sommes en Congrès, avoir le courage d'appeler un chat un chat et de prendre les questions de face.

Toutes les expériences Socialistes qui ont fait disparaître le risque et la sanction économiques ont été conduites à adopter un modèle de développement et d'organisation bureaucratique, et celui qui l'a reconnu avec les phrases les plus étonnantes et les plus profondes est un marxiste de pure culture. Charles Bettelheim, observant Cuba, écrivait : "quand on cesse de compter, ce qu'on cesse de compter c'est d'abord la peine des hommes".

(Applaudissements)

Comment dès lors assurer ces deux fonctions nécessaires, le risque, la sanction ? En les définissant par rapport à des critères d'utilité sociale et pas exclusivement des critères de rentabilité capitaliste.

Là, mes camarades, est le rôle du plan qui oriente, qui impulse, qui encadre, qui canalise, qui sélectionne et qui corrige.

Mais le marché continue d'assurer la fonction d'expression d'une demande qui est indifférenciée, quand vous faites votre marché, quels que soient vos applaudissements dans cette salle, vous vous moquez du point de savoir si l'article que vous achetez est produit par une coopérative, par une société publique ou par une société privée, il vous faut de la qualité et à bas prix !

D'autre part le marché reste aussi l'instrument de mesure des résultats, quelles que soient les scories qu'il porte avec lui, et Dieu sait s'il en porte, et c'est au plan de les faire disparaître, si nous tuons cette vocation du marché, alors à mon avis c'en est fait de l'expérience Socialiste en France. Faute de le comprendre, de l'accepter, de le reconnaître, avec une terminologie qui ne se cache pas derrière son doigt, et qui appelle un chat un chat, nous irions à la faillite financière la plus rapide.

La troisième question à ce titre, c'est celle de la dynamique internationale. Si nous n'avons pas sur ce point une stratégie économique et politique offensive, alors nous sombrerons dans le protectionnisme, et qui dit protectionnisme dit étatisme, dit centralisation par nécessité. Cela n'est pas notre projet.

Par conséquent c'est une politique offensive qu'il faut avoir, il faut nous dégager de la contrainte internationale. Comme on n'a pas de pétrole, comme on n'a pas beaucoup d'uranium non plus, comme il nous manque des quantités de choses, nous sommes bien obligés d'exporter. Nous sommes obligés d'avoir transactions, voire société commune avec des pays étrangers. Il faut les préserver.

Serons-nous d'accord pour que notre manière d'appliquer le critère des nationalisations, pour que notre gestion de politique commerciale, soient compatibles avec la volonté de défendre à tout prix l'indépendance, l'autonomie de notre tentative de transformation Socialiste en France, qui passe par une volonté exportatrice immédiate dans les règles d'aujourd'hui, avant que le poids d'une France Socialiste ait pu faire changer les règles internationales ? Car enfin c'est cela la question, nous ne pouvons pas rêver d'imposer aux autres qui ne l'ont pas choisi dans leurs corps électoraux des règles que nous nous donnons pour notre plan intérieur, et cela, il faut bien le reconnaître, et ce sera, je crois, un des points chauds du débat de ce soir.

Toute la question de l'Europe, elle est là notamment, et je veux dire, car il faut tout prendre en charge, même si c'est difficile à dire, qu'il monte aujourd'hui dans la Gauche française un réflexe brutalement et globalement anti-allemand, qui est un réflexe stupide. L'Allemagne a la classe ouvrière la mieux organisée, la plus puissante d'Europe ; c'est vrai, quel que soit le jugement politique que nous portions sur l'expérience social-démocrate allemande, et ce jugement est critique, c'est connu; la majorité du Parti le formule autant que la minorité. Ce jugement est critique, il n'empêche que l'avenir du Socialisme n'existe qu'au niveau européen, car la France est maintenant trop petite pour avoir l'indépendance technologique nécessaire pour le faire elle seule, et que cet avenir est conditionné par notre capacité à construire avec les travailleurs d'Allemagne, avec leurs organisations, dans une volonté offensive, l'indépendance technologique de l'Europe, par-là son autonomie politique sa possibilité de s'orienter de plus en plus dans un sens Socialiste.

Ce n'est pas un vœu, ce que je dis là, c'est une contrainte : nous n'avons pas le choix.

Je conclurai, mes camarades, avec quelques remarques brèves sur les conditions que notre Parti doit remplir pour être capable de tenir devant cette fantastique

expérience que sera celle de la Gauche française au pouvoir.

L'enjeu, il est de faire de ce que j'appelais tout à l'heure la nouvelle culture Socialiste l'instrument, le ciment d'une véritable force.

L'enjeu de ce Congrès, ce n'est pas synthèse ou pas synthèse, c'est la force du Parti dans la clarté de ses options. Si nous pouvons le faire tous ensemble, c'est merveilleux. Si nous ne le pouvons pas, eh bien mieux vaut la clarté dans le respect - d'une démocratie avec majorité et minorité que la confusion qui, elle, nous affaiblirait à coup sûr.

(Applaudissements)

Les conditions, c'est une démocratie qui facilite ce débat, c'est une formation qui le prenne en charge, c'est un appui, un relais dans toutes nos réunions, dans toutes nos relations sociales avec le mouvement syndical.

Je veux dire ici par exemple que si la grande maison qu'est la C.G.T. est de toute évidence la grande maison du syndicalisme français, nous la traitons mal d'une certaine manière. Nous n'avons pas le souci qu'elle soit ce qu'elle peut redevenir, le creuset d'expression de toutes les cultures du mouvement ouvrier français. Il y a sa place. Nombreux parmi vous y sont syndiqués. Cela appelle de notre part un traitement plus fort, une étude plus active dans le respect de la discipline, de la souveraineté, de l'organisation syndicale. Mais la culture du mouvement ouvrier, elle se diffuse, elle se discute, et je crois que nous n'avons pas assez poussé le débat, les confrontations, les rencontres, multiplié la connaissance.

Enfin nous terminons la période constitutive de notre Parti, nous la terminons aussi sur une expérience statutaire qui est une expérience. Peut-être en marche courante serons-nous amenés à y revenir.

Le Parti doit prendre son rythme de croisière maintenant, le temps en est venu. Ce rythme de croisière appellera d'autres formes de démocratie interne.

Camarades, vous le voyez, les questions qui nous sont posées sont difficiles. Certaines d'entre elles sont mal posées. Mais nous n'avons pas le droit d'échouer, et nous échouerons si nous refusons d'ouvrir les yeux sur la réalité, même quand elle nous déplaît.

L'aventure de la Gauche française est prodigieuse. Depuis sa fondation, le Socialisme a au fond toujours échoué en pays développé et de tradition démocratique, soit en devenant bureaucratique, soit en modérant trop ses ambitions.

Des circonstances précises font que c'est à la France qu'il incombe de relever l'enjeu et d'imposer pour la première fois tout à la fois la fusion des deux grandes traditions du mouvement ouvrier et la réussite de la première expérience de Socialisme démocratique.

Notre devoir, mes camarades, il est d'être à la hauteur de cette responsabilité, de cette intimidante responsabilité historique.

Pour remplir ce devoir, une seule exigence : celle de la rigueur, celle de la clarté.
(Très vifs applaudissements)

Le président - Chers camarades, nous avons atteint l'heure limite que nous nous

étions fixé.

La séance reprendra à 15 heures précises sous la présidence d'André Boulloche.

Coll. Fondation Jean-Jaurès